



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Bureau
à Dakar

Pôle de Dakar

ANALYSE SECTORIELLE EN EDUCATION

Les dépenses des ménages en éducation



Une perspective analytique et comparative
pour 15 pays d'Afrique

LES DÉPENSES DES MÉNAGES EN ÉDUCATION

Une perspective analytique et comparative
pour 15 pays d'Afrique



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Bureau
à Dakar

Pôle de Dakar
ANALYSE SECTORIELLE EN EDUCATION

Borel Foko
Beifith Kouak Tiyab
Guillaume Husson

Document de travail
Pôle d'analyse sectorielle en éducation
de l'UNESCO-BREDA (Pôle de Dakar)

Mars 2012

UNESCO-BREDA

Le bureau de l'UNESCO à Dakar et le Bureau régional pour l'éducation en Afrique (UNESCO-BREDA) est le plus grand bureau de l'UNESCO en Afrique. L'UNESCO-BREDA a été créé en 1970 pour s'occuper de la planification de l'éducation en Afrique subsaharienne. Au fil des ans, il a élargi son champ d'activités l'étendant aux sciences, aux sciences sociales, à la culture et à la communication et l'information.

LE PÔLE DE DAKAR

Le pôle de Dakar pour l'analyse sectorielle en éducation est une plateforme d'expertise rattachée à l'UNESCO-BREDA. Le Pôle de Dakar œuvre depuis 2001 à l'appui aux pays comme aux partenaires techniques et financiers dans les domaines de l'analyse des systèmes éducatifs, de l'élaboration des stratégies, et du suivi des politiques sectorielles en éducation.

PUBLIÉ EN 2012 PAR :

Pôle de Dakar
UNESCO-BREDA
12 avenue Léopold Sédar Senghor
Dakar
SENEGAL

Tél : (+221) 33 849 59 79
Fax : (+221) 33 821 35 25
Web : www.poledakar.org

© UNESCO/Dakar - Pôle de Dakar
ISBN : 978-92-9091-107-4

Conception graphique : Polykrome

Crédits photo : By Reg' - Regis L'hostis

Impression : Polykrome

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part de l'UNESCO, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Remerciements

Les auteurs remercient Francis Ndem, Mathieu Brossard et Jean-Pierre Jarousse, qui ont beaucoup contribué à la réflexion liminaire sur la thématique de dépenses des ménages, avec le Pôle de Dakar, dès 2008. Ils remercient également toute l'équipe du Pôle de Dakar pour les différentes contributions qui ont permis l'aboutissement de cette étude.

Table de matières

Remerciements.....	3
Table de matières.....	4
Acronymes.....	4
Liste de graphiques.....	5
Liste de tableaux	5
Résumé.....	6
1 : Introduction	7
2 : Données et méthodologie.....	9
3 : Aperçu du contexte socio-économique et éducatif des pays considérés.....	11
Le contexte macroéconomique global.....	11
Vue d'ensemble du contexte éducatif.....	12
4 : Ampleur et composition des dépenses des ménages en matière d'éducation.....	17
Les dépenses éducatives des ménages.....	17
La composition des dépenses	19
5 : Dépenses moyennes par enfant scolarisé.....	27
Vue globale de l'intensité moyenne des investissements par enfant scolarisé	27
6 : Une contribution substantielle à l'effort national d'éducation.....	35
Lecture comparative de l'allocation des ressources entre les cycles, par les ménages et l'État.....	35
7 : Conclusion et perspectives.....	40
Annexes.....	42
Bibliographie.....	51

Acronymes

APE	Association de parents d'élèves
EFTP	Éducation et formation technique et professionnelle
EPT	Éducation pour tous
FMI	Fonds monétaire international
FRAM	Association de parents d'élèves
FTI	Fast-Track Initiative (Initiative de mise en œuvre accélérée de l'EPT)
INS	Institut national de statistique (du Cameroun)
ISU	Institut statistique de l'UNESCO
OCDE	Organisation pour la coopération économique et le développement
PIB	Produit intérieur brut
QUIBB	Questionnaire unifiée des indicateurs de base du bien-être
RESEN	Rapport sur l'état du système éducatif national
TBS	Taux brut de scolarisation
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Liste de graphiques

Graphique 1 : Dépenses publiques totales d'éducation et part des dépenses courantes hors dette allouées à l'éducation, 2008 ou proche.....	13
Graphique 2 : Part de l'éducation dans les dépenses totales des ménages, 15 pays d'Afrique, année d'enquête.....	17
Graphique 3 : Dépense unitaire moyenne par élève, tous cycles d'enseignement confondus, selon le niveau de développement économique, 15 pays d'Afrique, 2004.....	28
Graphique 4 : Échelle de grandeur de la dépense unitaire par tranche socioéconomique, et cycle d'enseignement, années d'enquête.....	33
Graphique 5 : Allocation des dépenses d'éducation par cycle, État et ménages, moyenne pour 15 pays d'Afrique, 2004.....	35
Graphique 6 : Dépenses éducatives des ménages, 15 pays d'Afrique, estimations ajustées, 2004.....	36
Graphique 7 : Dépenses éducatives des ménages, par cycle d'enseignement, moyenne pour 15 pays d'Afrique, 2004.....	38
Graphique 8 : Répartition des élèves scolarisés par quintile de richesse des ménages et niveau d'enseignement, moyenne pour 15 pays d'Afrique, années d'enquête.....	38

Liste de tableaux

Tableau 1 : Population, PIB par habitant et taux de croissance réelle du PIB par habitant, 2010.....	12
Tableau 2 : Allocation intra sectorielle des dépenses publiques courantes d'éducation, 2009 ou année la plus récente disponible.....	14
Tableau 3 : Proportion des effectifs par statut d'établissement (privé ou communautaire) par niveau d'enseignement, 2009 ou année la plus récente disponible *.....	16
Tableau 4 : Part de l'éducation dans les dépenses des ménages, selon leur niveau de richesse, 15 pays d'Afrique, années d'enquête.....	18
Tableau 5 : Composition de l'ensemble des dépenses éducatives des ménages, 12 pays, années d'enquête.....	20
Tableau 6 : Composition de l'ensemble des dépenses éducatives des ménages, selon le quintile de richesse du ménage, 12 pays, années d'enquête.....	21
Tableau 7 : Composition des dépenses éducatives des ménages, par niveau d'enseignement, quatre pays d'Afrique, années d'enquête.....	23
Tableau 8 : Composition des dépenses éducatives des ménages, par niveau d'enseignement et quintile de richesse du ménage, quatre pays d'Afrique, années d'enquête.....	24
Tableau 9 : Composition des dépenses éducatives des ménages, par niveau et type d'enseignement, quatre pays d'Afrique, années d'enquête.....	25
Tableau 10 : Dépenses moyennes d'éducation des ménages par élève, par cycle d'enseignement, 15 pays d'Afrique, années d'enquête.....	27
Tableau 11 : Dépense unitaire moyenne par cycle d'enseignement et statut de l'établissement fréquenté, dans un échantillon de pays, 11 pays d'Afrique, années d'enquête.....	32

Résumé

Faute de statistiques sur les dépenses éducatives des ménages, l'examen des dépenses d'éducation se limite souvent à l'appréciation des dépenses publiques. Or, la question du financement privé de l'éducation prend de plus en plus d'importance dès lors que l'on s'interroge sur les capacités des États africains à financer l'expansion de leurs systèmes éducatifs. En mobilisant des données d'enquêtes, cette étude donne une lecture transversale de l'ampleur et de la composition des dépenses éducatives des ménages dans une quinzaine de pays d'Afrique.

Les frais scolaires constituent généralement le premier poste de dépense, en particulier pour les niveaux scolaires les plus élevés, dans les établissements privés et chez les ménages riches.

Les dépenses éducatives des ménages sont globalement significatives (d'une ampleur comparable à la moitié de celles de l'État), mais mal canalisées. En effet, les ménages contribuent relativement plus au financement de l'enseignement primaire qu'à celui de l'enseignement supérieur. Ceci est tout aussi inéquitable (la représentativité des élèves issus des couches sociales les plus favorisées

est maximale dans l'enseignement supérieur, qui reçoit pourtant le plus de ressources publiques d'éducation) qu'inefficace (la rentabilité individuelle des études est moindre dans les cycles inférieurs).

Pour concilier efficacité et équité, cette étude suggère que l'expansion des systèmes éducatifs s'accompagne d'une part, de mécanismes incitant un investissement conséquent des ménages dans l'enseignement supérieur (comme c'est le cas des pays ayant progressivement remplacé les bourses très généreuses mais mal ciblées, par des systèmes de prêts) et, d'autre part, d'une politique plus active en matière de redistribution des ressources éducatives. Cette redistribution favoriserait l'accès des plus pauvres à l'éducation de base, par exemple par la mise en place de fonds de soutien alimentés en partie par la hausse des dépenses des ménages dans les niveaux scolaires supérieurs.

L'étude met également en exergue une diversité de résultats selon les contextes éducatifs et économiques des pays. Ceci appelle un travail analytique complémentaire pour instruire, pour chacun d'eux, des politiques de cofinancement plus équitables et plus efficaces.

1. Introduction

Faute de statistiques sur les dépenses des ménages en éducation, l'examen des dépenses d'éducation se limite souvent à l'appréciation des dépenses publiques (réalisées par l'État et les collectivités). Cette limitation fausse en grande partie l'analyse comparée des dépenses éducatives entre pays, qui diffèrent en termes de l'importance du secteur privé dans l'offre éducative, mais aussi selon les contributions des ménages au système public.

Or, la question du financement privé de l'éducation prend de plus en plus d'importance aujourd'hui au moment où l'on s'interroge sur les capacités des États africains à financer l'expansion de leurs systèmes éducatifs. Après les succès récents enregistrés en matière de développement de l'enseignement primaire, les prévisions en matière de croissance des scolarisations montrent en effet que peu d'États africains seront en mesure de financer le développement attendu des cycles post-primaires avec leurs seules ressources publiques (Pôle de Dakar, 2007 ; Mingat et al., 2010). Dans de nombreux cas, une croissance du financement privé sera inévitable, soit du fait de l'expansion du secteur privé, soit du fait de la hausse des contributions des ménages à l'enseignement public.

Dans cette perspective, l'appréciation de l'ampleur et de la nature des contributions des ménages dans différents contextes nationaux est un préalable à toute réflexion objective sur l'évolution possible du financement privé de l'éducation. Il convient d'appréhender, à la fois le poids relatif du financement de l'éducation dans le budget des ménages selon différents niveaux de richesse, et l'ampleur relative de leur financement au regard des ressources publiques allouées à chaque cycle.

Ce niveau de détail permet de décrire la structure du financement de l'éducation propre aux différents pays étudiés. L'équité et la recherche de l'efficacité économique justifient communément une prise en charge des dépenses éducatives par la collectivité au niveau de l'enseignement de base, et une contribution croissante des ménages au niveau des enseignements

post-basiques, notamment dans le second cycle du secondaire et l'enseignement supérieur.

Parce qu'il satisfait le droit à l'éducation pour tous mais aussi par le large spectre de ses bénéficiaires collectifs, l'enseignement de base est le niveau éducatif le plus susceptible d'un large financement collectif. En revanche, la justification d'un financement privé augmente au fur et à mesure que l'on monte dans la hiérarchie éducative :

- a) Au plan social, d'abord, le faible développement des systèmes d'enseignement réserve l'accès à ces niveaux d'études aux enfants des familles les plus favorisées ;
- b) Au plan de l'efficacité collective, ensuite, il est clair que l'enseignement supérieur consacre le caractère privé de l'investissement éducatif (les bénéficiaires collectifs dépendent très fortement des choix individuels ; l'acquisition de compétences élevées permet souvent d'ouvrir de nouveaux horizons professionnels ...).

Un financement collectif indifférencié des niveaux postprimaires favorise ainsi une redistribution inversée des ressources (en faveur des plus riches) et risque, à l'encontre de l'intérêt collectif, d'affaiblir la pertinence sociale des choix éducatifs individuels.

Quelle est donc aujourd'hui la structure du financement de l'éducation qui prévaut dans les pays africains ? Que financent les ménages aux différents niveaux d'enseignement ? Quelle est l'ampleur de leur financement ? La réponse à ces questions est importante pour apprécier la durabilité des politiques éducatives qui reposeraient sur la contribution accrue des ménages au financement de l'éducation. Ce document entend explorer ces différentes questions en associant, pour une quinzaine de pays africains, l'exploitation d'enquêtes réalisées auprès des ménages et les informations disponibles sur les dépenses publiques d'éducation produites dans le cadre d'analyses nationales du financement des systèmes éducatifs. Ces données permettent, en principe, de répondre à la question de savoir qui finance quoi, et d'apprécier les évolutions possibles de la structure du financement de l'éducation par composantes.

La suite du document comprend cinq sections principales :

- **La section 2** présente les données disponibles et rappelle le cadre méthodologique retenu pour l'appréhension des dépenses éducatives des ménages et pour leur estimation. Ce cadre méthodologique fait l'objet d'une publication séparée (Pôle de Dakar, 2012 ; à paraître) ;
- **La section 3** offre une vue d'ensemble de la performance macroéconomique des pays considérés au cours des 10 dernières années, cerne l'ampleur des investissements publics en éducation et le poids relatif de l'offre privée d'enseignement ;
- **La section 4** est consacrée à l'analyse des dépenses des ménages en éducation, leur ampleur et leur composition. Lorsque les données le permettent, la composition des dépenses est également fournie pour les différents cycles d'enseignement ;
- **La section 5** se focalise sur l'analyse du niveau moyen des dépenses éducatives des ménages et par élève scolarisé. Une vision des dépenses unitaires sera proposée pour l'ensemble du

système éducatif des pays considérés, avant de présenter une désagrégation par cycle d'enseignement ;

- **La section 6** s'intéresse au nombre d'élèves scolarisés par cycle d'enseignement afin de simuler, au niveau macroéconomique, l'ampleur des dépenses éducatives des ménages pour la scolarisation de leurs enfants, et de les comparer aux dépenses réalisées par l'État.

La démarche suivie dans ce document est à la fois analytique et comparative pour l'ensemble des 15 pays dont les données sont disponibles. La perspective comparative prend tout son sens lorsqu'on a une double appréhension des contextes économiques et éducatifs des pays étudiés. Cette appréhension aide à mieux instruire la réflexion sur la pertinence de la structure du financement de l'éducation dans chacun des pays. Les conclusions (section 7) de ce travail en dressent quelques perspectives, en rapport avec la pertinence de la structure actuelle de financement dans les pays étudiés, et notamment sa capacité à assurer l'accès des moins favorisés aux cycles éducatifs supérieurs.

2. Données et méthodologie

Les dépenses des ménages en éducation sont estimées à partir de données d'enquêtes de type budget-consommation, mais également d'autres types d'enquêtes, notamment les questionnaires unifiés des indicateurs de développement ou de base de bien-être (QUIBB) ayant un volet de dépenses des ménages.

Les données disponibles concernent quinze pays pour les années respectives suivantes :

- Le Bénin (2003)
- Le Burkina Faso (2007)
- Le Cameroun (2001)
- Le Congo (2005)
- La Côte d'Ivoire (2002)
- Le Gabon (2005)
- Madagascar (2001)
- Le Malawi (2004)
- Le Mali (2006)
- La Mauritanie (2008)
- Le Niger (2005)
- Le Rwanda (2005)
- La Sierra Leone (2003)
- La Tanzanie (2007) et
- Le Tchad (2001).

La liste des enquêtes correspondantes figure dans le Tableau A1 en annexe. Ces différentes enquêtes, réalisées entre 2001 et 2008, ne sont pas nécessairement équivalentes sur le plan méthodologique, notamment en ce qui concerne le degré d'appréhension des dépenses des ménages en éducation. Dans le cadre de ce travail, des variables aussi comparables que possible ont néanmoins été générées. Ces variables portent sur la scolarisation ainsi que sur les caractéristiques des ménages et les dépenses d'éducation. Le Tableau A2 en annexe reporte les informations relatives à la catégorisation des dépenses d'éducation des ménages pour chacun des 15 pays.

Il est à noter que pour quatre pays (la Côte d'Ivoire, la Mauritanie, Madagascar et le Rwanda), les données sur les dépenses d'éducation sont disponibles par enfant scolarisé. Dans les pays restants, ce qui est plus commun dans la région, les dépenses d'éducation sont disponibles par ménage. Dans ce dernier cas, il a donc été nécessaire de recourir à une procédure économétrique pour décomposer les dépenses par niveau d'enseignement.

Comme indiqué plus haut, la méthodologie utilisée fait l'objet d'une autre publication du Pôle, centrée deux questions essentielles : a) La première est relative aux dépenses des ménages. De toute évidence, leur estimation dépend largement de la définition retenue (RESEN-Cameroun, 2001). Certaines sont directement induites par la fréquentation scolaire (matériel scolaire, frais de scolarité, location de chambre...); d'autres sont connexes (uniforme scolaire, frais de cantine, frais de transport...); et certaines sont trop dissociées pour être considérées comme dépenses éducatives (enseignement artistique, journaux et revues...); b) La seconde est relative aux méthodes statistiques utilisées pour l'estimation des dépenses des ménages, par enfant et par niveau d'enseignement, en particulier dans les cas où les données ne sont pas disponibles au niveau de chaque enfant scolarisé¹.

Le présent document constitue donc, dans une certaine mesure, une opérationnalisation du cadre conceptuel proposé dans la publication du Pôle évoquée précédemment, dans une perspective analytique et comparative des pays pour lesquels les données sont disponibles. La perspective comparative est évidemment essentielle pour appréhender la variété des situations nationales. Cependant, les enquêtes ont été réalisées lors de différentes années, ce qui pourrait fragiliser les comparaisons entre pays dans une certaine mesure, sans

1. De manière générique, le montant annuel de la dépense d'éducation des enfants (DE) et le nombre (Ni) d'enfants/élèves scolarisés par niveau d'enseignement i est disponible pour chaque ménage. Si un ménage n'a aucun enfant/élève scolarisé au niveau i, alors Ni = 0. Pour estimer la dépense d'éducation moyenne des ménages par élève et par niveau d'éducation, l'analyse économétrique suivante est réalisée, sans constante : $DE = \sum C_i * N_i + U$, où U est le terme d'erreur. Les coefficients Ci sont à estimer ; ils représentent le coût-ménage moyen par enfant/élève pour chaque niveau d'étude.

la connaissance documentée des situations nationales, tant au plan du développement économique que du développement des systèmes éducatifs.

En effet, les dépenses des ménages en général, et celles de l'éducation en particulier, peuvent être rythmées par le cycle économique (en période de récession économique par exemple, les ménages peuvent avoir tendance à sous-investir en éducation).

Il est donc important d'avoir une vision comparative des contextes macroéconomiques des différents pays. En outre, les dépenses éducatives des ménages peuvent être influencées par les politiques éducatives (tels que la gratuité des frais scolaires), et varier selon le poids relatif du secteur privé dans l'offre d'éducation. La prise en compte implicite de l'influence des politiques éducatives sur les dépenses des ménages, quoique difficile, paraît donc également indispensable.

3. Aperçu du contexte socio-économique et éducatif des pays considérés

Cet aperçu est fourni sous deux angles complémentaires : a) D'une part, à travers une vue d'ensemble du niveau de performance macroéconomique des pays considérés au cours des 10 dernières années et, b) D'autre part, en cernant l'ampleur globale des investissements publics en éducation et le poids relatif de l'offre privée d'enseignement dans la période récente.

Tel que souligné précédemment, ces éléments contextuels sont importants pour mieux apprécier l'effort relatif des ménages dans le financement de l'éducation : Le financement des ménages est-il la conséquence du pouvoir d'achat et/ou du recours à l'enseignement privé ? Le financement des ménages complète-t-il celui de l'État ou vient-il compenser un sous-investissement de l'État ? Ou encore : Le financement étatique évince-t-il le financement des ménages ? Si oui, dans quelle mesure, et à quels niveaux d'enseignement ?

Le contexte macroéconomique global

Les niveaux de développement économique sont globalement comparables. La plupart des pays considérés ont un produit intérieur brut (PIB) par habitant compris entre 1 000 et 2 000 dollars des États Unis (exprimés en termes de parité de pouvoir d'achat), avec une moyenne de 1 500 dollars en 2010. Le Congo et le Gabon, par contre, ont des niveaux moyens de PIB par habitant relativement élevés, avec USD 4 400 et

USD 15 000 respectivement, tandis que le PIB de Madagascar, du Malawi, du Niger et de la Sierra Leone est inférieur à USD 1 000 (voir le Tableau 1 ci-dessous). *Le niveau de vie moyen a connu une amélioration modeste depuis 2000.* Les pays ont globalement connu une croissance de leur PIB par habitant, au rythme annuel moyen de 1,4 % entre 2000 et 2010². Cette croissance a cependant été inégale selon les pays. En volume, le PIB par habitant a augmenté de plus de 50 % dans quatre pays (le Rwanda, la Sierra Leone, la Tanzanie et le Tchad), mais est resté pratiquement stable dans trois autres (le Cameroun, le Gabon et Madagascar). La Côte d'Ivoire est le seul pays ayant connu une baisse du PIB réel par habitant (d'environ 15 % depuis 2000), du fait de la crise sociopolitique que le pays a connue depuis le début des années 2000.

Ainsi donc, la plupart des 15 pays ont connu une amélioration de leur PIB par habitant, quoique selon différents degrés. Les données des enquêtes-ménages qui seront mobilisées par la suite ont donc été collectées dans des contextes d'amélioration du niveau de vie des populations. Toutefois, à Madagascar et au Malawi, elles ont été collectées en période de stagnation voire de baisse modeste du volume du PIB par habitant, équivalente à -0,3 % au Malawi et à -0,5 % à Madagascar, sur la période 2000-05.

2. Cette relative faible croissance du PIB par habitant tient, en partie, à une croissance démographique encore forte, estimé à 2,6 % en moyenne pour l'ensemble des 15 pays, légèrement supérieure à la moyenne de l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne (2,5 %).

TABLEAU 1 :

Population, PIB par habitant et taux de croissance réelle du PIB par habitant, 2010.

	Population totale (millions)	PIB par habitant (USD PPA)	Taux moyen annuel de croissance du PIB par habitant - 2000-2010
Bénin	9,6	1 451	0,8 %
Burkina Faso	4,7	1 360	2,8 %
Cameroun	20,4	2 170	0,3 %
Tchad	10,2	1 698	4,4 %
Côte d'Ivoire	22,0	1 681	-1,6 %
Gabon	1,5	15 021	0,0 %
Madagascar	21,3	911	-0,4 %
Malawi	15,7	827	2,0 %
Mali	13,4	1 252	3,0 %
Mauritanie	3,2	2 093	1,5 %
Niger	14,6	755	2,1 %
Congo	3,9	4 427	1,7 %
Rwanda	10,0	1 217	5,3 %
Sierra Leone	5,8	807	6,0 %
Tanzanie	41,3	1 413	4,8 %
Moyenne	13,9	1 513	1,4 %

Source : FMI et calculs des auteurs.

Vue d'ensemble du contexte éducatif

L'aperçu du contexte éducatif se focalise sur deux aspects majeurs : a) Dans un premier temps, l'analyse de l'ampleur des financements publics consacrés à l'éducation, ainsi que leur allocation par niveau d'enseignement et leur utilisation (salaires des enseignants, dépenses sociales, etc.) au sein de chacun d'entre eux ; puis b) l'analyse de l'ampleur relative de l'offre privée pour les différents cycles d'enseignement pour chacun des pays étudiés.

Le financement public de l'éducation

Au niveau des ressources publiques, trois constats majeurs apparaissent : a) La priorité budgétaire attribuée à l'éducation est globalement forte au sein des 15 pays ; toutefois b) Les ressources ne sont pas toujours allouées

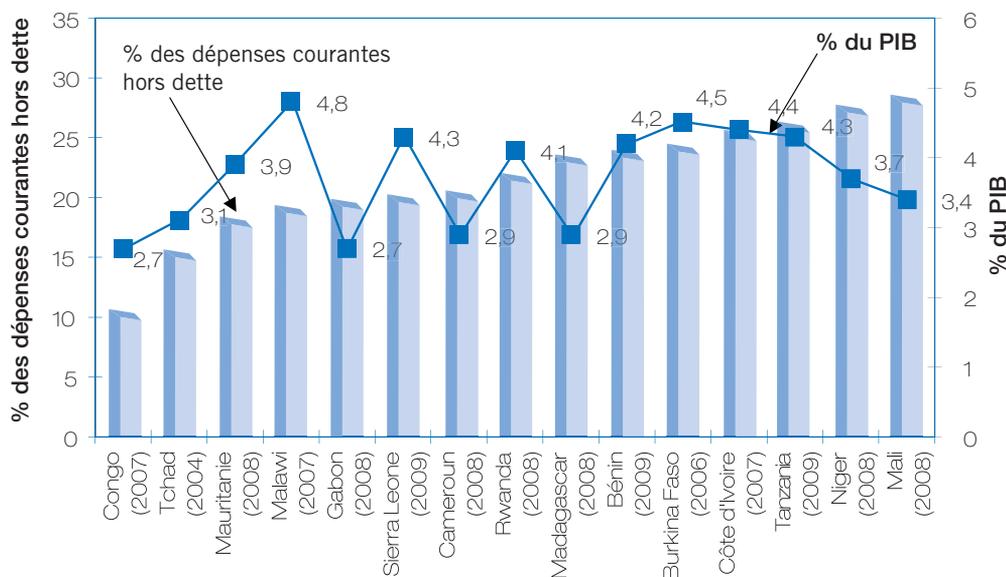
selon les priorités en matière de développement de la scolarité au sein de chaque système éducatif ; et c) L'utilisation des ressources au sein des différents niveaux d'enseignement est variable d'un pays à un autre, avec une tendance à la prépondérance des dépenses salariales dans le primaire et le secondaire général, et des autres types de dépenses dans le technique professionnel ou le supérieur.

Une forte priorité budgétaire pour l'éducation. Le volume du financement public pour l'éducation a représenté en moyenne 3,7 % du PIB des 15 pays sur la période récente (de 2004 à 2009), ce qui est nettement inférieur à la moyenne africaine (4,7 % en 2008), et à celle des pays de l'OCDE (5,2 % en 2007). Cette relative faiblesse du volume des ressources publiques investies dans l'éducation tient essentiellement à l'étroitesse de la base fiscale dans les pays considérés (voir le Graphique 1)³.

3. Exception faite du Congo et du Gabon, qui sont des pays avec une forte prépondérance d'économie pétrolière.

GRAPHIQUE 1 :

Dépenses publiques totales d'éducation et part des dépenses courantes hors dette allouées à l'éducation, 2008 ou proche. Pourcentage du PIB, pour cent.



Source : Divers RESENS, Pôle de Dakar (UNESCO/BREDA), Banque Mondiale, FTI, ISU.

En effet, la priorité budgétaire pour l'éducation est assez affirmée dans ces pays, avec près de 22 % des dépenses courantes de l'État, hors service de la dette publique, alloués aux dépenses courantes d'éducation, un chiffre égal à la moyenne africaine. Cela dit, le degré de priorité budgétaire accordée à l'éducation varie selon les pays : Alors que certains pays consacrent moins de 20 % de leurs dépenses courantes (hors dette) à l'éducation (le Congo, la Mauritanie et le Tchad), d'autres lui en consacrent plus de 25 % (la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger et la Tanzanie).

Les ressources ne sont pas toujours allouées selon les besoins quantitatifs de scolarisation. La répartition intra sectorielle des dépenses courantes d'éducation est semblable à la situation qui prévaut sur l'ensemble du continent. En effet, la moyenne pour les 15 pays des parts allouées au primaire, au secondaire (général et technique

professionnel) et au supérieur sont estimées à 44,3 %, 30,7 % et 21,3 % respectivement (voir Tableau 2), proches des moyennes africaines respectives de 43,9 %, 29,9 %, et 20,4 %. La part résiduelle (3,7 %) est allouée au pré-primaire et à l'enseignement non-formel.

Les priorités éducatives, déduites des niveaux de développement des différents cycles, ne sont pas nécessairement les mêmes cependant. Le taux brut de scolarisation (TBS) africain est égal au double de celui des 15 pays pour le pré-primaire (26 %, contre 13 %), de 40 % plus élevé pour le premier cycle du secondaire (57 %, contre 40 %) et de 70 % plus élevé pour le second cycle (29 %, contre 17 %), l'enseignement technique professionnel (553 élèves pour 100 000 habitants, contre 353) et l'enseignement supérieur (836 étudiants pour 100 000 habitants, contre 502).

TABLEAU 2 :

Allocation intra sectorielle des dépenses publiques courantes d'éducation, 2008 ou année la plus récente disponible. Pourcent.

	Primaire	Secondaire 1er cycle	Secondaire 2nd cycle	Technique professionnel	Supérieur	Autres
Bénin (2006)	53,6	12,0	6,7	4,8	19,7	3,2
Burkina Faso (2006)	56,3	9,0	5,6	2,6	22,4	4,1
Cameroun (2007)	29,6	27,1	11,9	16,7	12,1	2,6
Congo (2007)	18,0	24,6	15,1	14,9	25,6	1,8
Côte d'Ivoire (2007)	42,7	17,6	9,8	7,2	20,9	1,8
Gabon (2008)	26,5	15,4	12,1	4,1	38,0	3,9
Madagascar (2006)	53,9	17,6	7,8	3,9	14,4	2,4
Malawi (2007)	44,7		21,9	3,4	27,1	2,9
Mali (2008)	36,5	16,7	12,9	9,9	17,6	6,4
Mauritanie (2008)	52,4	16,8	8,7	3,4	16,8	1,9
Niger (2008)	60,2	15,8	4,4	3,4	10,3	5,9
Rwanda (2008)	48,5	16,9		7,0	26,7	0,9
Sierra Leone (2004)	51,0	17,4	5,4	4,0	22,0	0,2
Tanzanie (2009)	44,2		13,5	7,0	26,9	8,4
Tchad (2004)	46,7		23,7	1,6	19,0	9,0
Moyenne des 15 pays (a)	44,3	16,2	8,6	5,9	21,3	3,7
Moyenne Afrique (2008) (b)	43,9	15,4	9,0	5,5	20,4	5,8

Source : RESENS, ISU, Pôle de Dakar (UNESCO/BREDA), Banque Mondiale, FTI, et calculs des auteurs. Note : (a) Moyenne simple des valeurs des 15 pays quand la donnée pour chaque sous-secteur est disponible. Pour le 1er et 2nd cycles de l'enseignement secondaire et l'enseignement technique et professionnel (EFTP) pour lesquels des données désagrégées sont parfois manquantes, la moyenne a été ajustée de sorte que le total des moyennes des sous-secteurs soit de 100 %. (b) Moyenne simple des pays africains pour lesquels les données étaient disponibles par sous-secteur. La moyenne pour chaque sous-secteur a été ajustée de sorte que le total des moyennes soit de 100 %.

L'allocation intra sectorielle des dépenses publiques d'éducation varie également d'un pays à un autre, sans aucun lien systématique avec le niveau de développement global du secteur. Par exemple, il faut s'attendre à ce que la part allouée à l'enseignement primaire soit moins élevée dans les pays qui sont proches de la scolarisation primaire universelle, et pour lesquels la demande pour l'enseignement secondaire, général ou technique professionnel, est forte. Cette tendance s'observe globalement⁴, mais elle est loin d'être systématique.

Ainsi, un pays comme le Niger, qui apparaît très en retard en termes d'atteinte de l'objectif de la scolarisation primaire universelle à horizon 2015 (taux d'achèvement du primaire de 44,2 % en 2009) alloue 60,2 % de ses dépenses courantes d'éducation au cycle primaire. Cependant, le Mali, qui est également très en retard sur cet objectif (taux d'achèvement du primaire de 54 % en 2008) n'alloue que 36,5 % de ses dépenses courantes d'éducation au cycle primaire. La situation est également

contre-intuitive dans certains pays comme le Congo, où le degré de priorité budgétaire accordé au primaire (avec 18 % des dépenses courantes d'éducation) ne semble pas être justifié au regard des progrès nécessaires en termes d'achèvement du cycle (taux d'achèvement du primaire de 69,7 %).

L'utilisation des ressources varie également selon les niveaux d'enseignement et les pays. Comme dans la plupart des pays d'Afrique, les dépenses salariales sont prépondérantes au niveau des enseignements primaire et secondaire, et d'une ampleur moindre au niveau de l'EFTP et du supérieur. Ainsi, en moyenne sur les 15 pays, la part allouée aux salaires des enseignants du primaire atteint 60 % de l'ensemble des dépenses courantes pour le cycle. Ce chiffre passe à 50 % pour l'enseignement secondaire général, 34 % pour l'EFTP et 22 % pour l'enseignement supérieur. Dans les deux derniers cycles d'enseignement, les dépenses générales d'administration, les dépenses de fonctionnement (notamment pour la

4. Le niveau du taux d'achèvement du primaire n'explique que faiblement la part allouée au primaire dans les dépenses courantes d'éducation (R^2 de 18 %) dans l'échantillon des pays considérés.

matière d'œuvre dans le cas de l'ETFP) et les dépenses sociales (pour l'enseignement supérieur) sont prépondérantes. À l'enseignement supérieur par exemple, les dépenses sociales (bourses, aides et prêts aux étudiants) représentent jusqu'à 39 % de l'ensemble des dépenses courantes du sous-secteur en moyenne, soit près du double de la masse salariale enseignante.

Cette situation globale se décline différemment selon les pays. Pour le primaire, la part allouée aux salaires des enseignants varie de 34 % au Congo à 82 % au Malawi. Au premier cycle du secondaire, elle varie de 36 % au Rwanda à 61 % en Côte d'Ivoire ; au second cycle, elle varie de 25 % au Mali à 62 % en Côte d'Ivoire. Dans l'ETFP, elle varie de 12 % au Mali à 50 % au Tchad. Au supérieur, la part la plus faible est observée au Gabon (9 %) et la part la plus élevée au Malawi (38 %). Quant aux aides sociales, elles représentent moins de 15 % des dépenses courantes du supérieur au Cameroun, au Malawi et en Sierra Leone, mais plus de 50 % au Burkina Faso, au Gabon, au Mali et au Niger.

L'offre privée d'enseignement

L'éducation privée est variable d'un pays à un autre, mais le constat majeur est que le poids relatif de l'offre privée croît du primaire (13 % des élèves) au second cycle du secondaire général (33 %), mais décroît au niveau de l'enseignement supérieur (20 % des étudiants).

L'offre d'enseignement privé est un élément à prendre en compte dans le cadre de cette étude dans la mesure où la scolarisation d'un élève dans l'enseignement privé

ne s'opère généralement pas aux mêmes coûts, pour les ménages, que la scolarisation dans l'enseignement public. Il importe donc de mesurer l'ampleur de l'offre privée d'enseignement, qui traduirait l'intérêt que les ménages lui accordent (soit de manière volontaire, soit de manière contrainte, lorsque l'offre publique est inexistante ou lacunaire).

Ceci dit, il convient de bien appréhender ce qu'on entend par offre privée. Il existe des pays où l'enseignement privé est subventionné directement par l'État, permettant ainsi aux familles les plus pauvres d'envoyer leurs enfants à l'école privée sans supporter de coûts additionnels. C'est le cas notamment du Mali, où l'État préfère subventionner le second cycle de l'enseignement secondaire dans le privé plutôt que d'augmenter fortement l'offre publique, vu que cette option est moins coûteuse, par élève, que la prise en charge directe des coûts de scolarisation dans les établissements publics. Ainsi, les élèves qui n'ont pas de place dans les établissements publics peuvent être orientés vers les établissements privés à des coûts pour les familles n'excédant pas ceux du public. Une situation comparable prévaut dans de nombreux autres pays, où les établissements privés reçoivent une subvention conséquente de la part des pouvoirs publics. Ces établissements sont considérés, dans le cadre de cette étude, comme des établissements publics : C'est le cas des écoles communautaires au Congo, à Madagascar, au Mali, au Niger et en Tanzanie ; et des établissements libres subsidiés au Rwanda.

TABLEAU 3 :

Proportion des effectifs par statut d'établissement (privé ou communautaire) par niveau d'enseignement, 2009 ou année la plus récente disponible *. Pour cent.

	Primaire		Secondaire général			Supérieur
	Privé pur	Communautaire	1er cycle		2nd cycle	2nd cycle
			Privé pur	Communautaire	Privé pur	
Bénin	12	0	14	0	22	25
Burkina Faso	14	0	36	0	32	15
Cameroun	21	0	30	0	30	10
Congo	35	0	34	0	36	22
Côte d'Ivoire	12	0	36	0	46	38
Gabon	33	0	31	0	27	n.d.
Madagascar	19	0	42	0	55	8
Malawi	1	0	*	*	23*	11
Mali	22	18	16	1	56	12
Mauritanie	10	0	21	0	26	2
Niger	4	0	22	0	37	n.d.
Rwanda	2	0	28	0	54	57
Sierra Leone	5	0	5	0	1	n.d.
Tanzanie	2	0	11	0	32	22
Tchad	10	22	15	2	13	20
Moyenne	13	3	24	0	33	20

Source : RESEnS, Pôle de Dakar (UNESCO/BREDA), Banque Mondiale.

Note : * Le Malawi n'a qu'un cycle d'enseignement secondaire, de quatre années; la proportion des élèves de ce niveau par statut d'établissement est représentée uniquement au « second cycle ».

En moyenne, pour les pays considérés ici, l'enseignement privé « pur » primaire concerne 13 % des effectifs scolarisés, l'offre communautaire 3 % et l'offre publique 84 % (voir le Tableau 3). L'offre privée paraît plus importante au Congo, avec 35 % des effectifs du primaire, et la moins importante au Malawi, avec seulement 1,3 % des effectifs. Près du quart des effectifs du premier cycle du secondaire général est scolarisé dans le privé. L'offre communautaire dans le secondaire est pratiquement insignifiante (0,2 %) au regard de celle du primaire. A ce niveau, Madagascar présente la plus forte offre privée, avec 42 % des effectifs, tandis qu'elle est la plus faible en Sierra Leone (5 % des effectifs).

Près d'un tiers des effectifs du second cycle du secondaire général sont scolarisés dans un établissement privé (moyenne de 33 % pour les 15 pays), alors que pour ce cycle l'offre communautaire est inexistante. Le Mali, Madagascar et le Rwanda présentent la plus forte offre privée d'enseignement (avec environ 55 % d'élèves concernés) et, comme dans le cas du premier cycle du secondaire, la Sierra Leone a l'offre privée la moins importante, équivalente à 1 % des effectifs. Enfin, au niveau de l'enseignement supérieur, l'offre privée attire un étudiant sur cinq (20 %). Le poids relatif de l'offre privée varie tout de même de moins de 3 % en Mauritanie à près de 57 % au Rwanda.

4. Ampleur et composition des dépenses des ménages en matière d'éducation

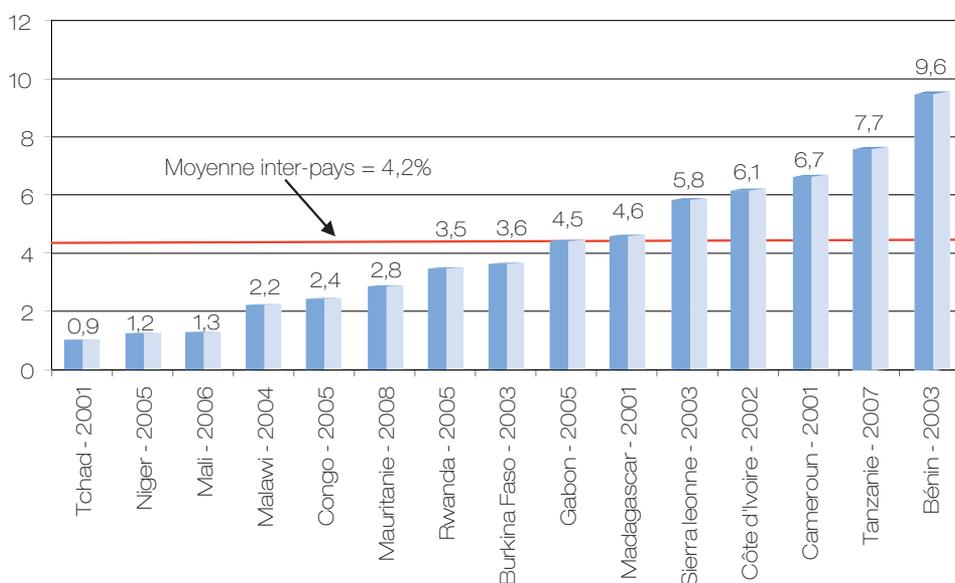
Les données d'enquêtes mobilisées permettent d'appréhender le volume global des dépenses éducatives des ménages, qui peut alors être mis en perspective, comparé aux dépenses totales des ménages et au PIB. Ces données rendent également compte, pour la plupart des pays retenus, de la composition des dépenses. Ces deux aspects sont abordés successivement.

Les dépenses éducatives des ménages

Pour l'ensemble des pays considérés, il apparaît que les ménages consacrent en moyenne 4,2 % de leurs dépenses à l'éducation. Ce chiffre, qualifié de coefficient budgétaire éducation, est loin d'être négligeable. En effet, les dépenses éducatives des ménages représentent 1,7 % du PIB en moyenne dans ces pays⁵, équivalent à un peu moins de la moitié des dépenses publiques (3,7 % du PIB).

GRAPHIQUE 2 :

Part de l'éducation dans les dépenses totales des ménages, 15 pays d'Afrique, année d'enquête. Pour cent.



Source : Estimations des auteurs, à partir des différentes données d'enquêtes-ménages.

5. Cet indicateur varie également d'un pays à un autre, dans une fourchette allant de moins de 1% du PIB au Congo, au Gabon, au Mali et au Tchad à plus de 3% au Cameroun et en Sierra Leone. De manière générale, cet indicateur croît avec le coefficient budgétaire (coefficient de corrélation de +0,53).

Le coefficient budgétaire éducation varie considérablement entre les pays, d'un facteur de 1 à 10, comme l'illustre le Graphique 2. Alors que les ménages consacrent moins de 2 % de leurs dépenses totales à l'éducation dans certains pays comme le Tchad, le Niger ou le Mali, cette part est deux fois plus importante dans certains pays comme le Gabon ou Madagascar, et cinq fois plus importante au Bénin⁶. Contrairement aux attentes, cette variabilité n'est pas due aux écarts de niveaux de développement économique entre les pays. Ainsi, entre pays de niveaux

de développement économique comparables tels que le Burkina Faso et la Tanzanie, le coefficient budgétaire varie de 1,2 % à 7,7 %. De même, le coefficient budgétaire est pratiquement le même au Gabon et à Madagascar, alors que l'écart de niveaux de développement économique est considérable entre ces deux pays. Ces observations semblent refléter le caractère nécessaire de l'éducation, indépendamment du stade de développement des pays.

TABLEAU 4 :

Part de l'éducation dans les dépenses des ménages, selon leur niveau de richesse, 15 pays d'Afrique, années d'enquête. Pour cent.

	Année d'enquête	Coefficient budgétaire éducation				
		Q1 (les 20 % les plus pauvres)	Q2	Q3	Q4	Q5 (les 20 % les plus riches)
Bénin	2003	6,5	7,2	8,1	10,4	12,3
Burkina Faso	2003	2,5	2,6	2,9	3,6	4,4
Cameroun	2001	4,7	5,8	6,5	7,4	7,7
Congo	2005	0,7	1,0	1,6	2,3	4,1
Côte d'Ivoire	2002	2,9	2,9	4,1	5,9	7,4
Gabon	2005	4,9	5,0	4,8	4,2	3,8
Madagascar	2001	2,0	2,7	4,2	4,9	5,8
Mali	2006	0,9	0,8	0,9	1,1	1,9
Mauritanie	2008	1,6	2,7	2,3	2,5	3,4
Niger	2005	0,3	0,4	0,4	0,7	2,6
Tchad	2001	0,6	0,8	0,8	0,9	1,3
Malawi	2004	0,5	0,6	0,8	1,2	3,9
Rwanda	2005	2,0	2,2	2,3	2,9	4,7
Sierra Leone	2003	2,2	2,8	3,2	4,8	8,2
Tanzanie	2007	6,2	5,9	5,9	6,3	9,7
Moyenne		2,6	2,9	3,3	3,9	5,4

Source : Estimations des auteurs, à partir des différentes données d'enquêtes-ménages.

On remarque également qu'au sein de chaque pays, le coefficient budgétaire éducation varie selon le profil socio-économique des ménages (voir le Tableau 4 ci-dessus).

Le coefficient budgétaire éducation tend à augmenter avec le quintile de richesse, à quelques exceptions près⁷ (voir le

Tableau 4 ci-dessus). Pour l'ensemble des pays considérés, alors que les 20 % de ménages les plus pauvres consacrent en moyenne 2,6 % de leurs dépenses à l'éducation, les 20 % de ménages les plus riches y consacrent le double. Bien sûr, les situations nationales sont assez diverses, mais la même tendance générale s'observe dans tous les pays considérés à l'exception du Gabon où les 20 % les plus

6. Le coefficient budgétaire éducation pourrait avoir changé dans certains pays, notamment où les données sont relativement anciennes, du fait d'un changement de comportement des ménages, des politiques d'abolition des frais scolaires, d'un fort changement de la répartition des effectifs entre les établissements publics et privés, ou de l'augmentation des frais de scolarité. Au Bénin, par exemple, le coefficient budgétaire est estimé à 9,6% pour 2003, mais ce pays a aboli les frais scolaires du préscolaire et du primaire dans les établissements publics depuis 2006. Le coefficient budgétaire pourrait donc avoir changé entre temps, à moins qu'un effet de substitution des dépenses en frais scolaires par d'autres types de dépenses éducatives ait eu lieu (RESEN Bénin, 2008). Le résultat final est donc a priori ambigu.

7. La tendance est différente dans certains pays comme le Gabon, le Mali et la Tanzanie.

riches consacrent une part moins importante que les 20 % les plus pauvres.

On pourrait presque en déduire qu'en dehors de cette exception, les ménages les plus riches accordent une plus grande priorité budgétaire à l'éducation, comparativement aux ménages les plus pauvres. Ceci est sans doute vrai, dans une certaine mesure⁸, mais un coefficient budgétaire plus élevé pour les ménages riches reflète, comme il sera constaté par la suite, des exigences différentes en matière d'allocation des ressources (une composition différenciée des dépenses d'éducation, des parcours scolaires plus longs, un recours plus intensif aux établissements privés, et ainsi de suite).

Il paraît donc important d'appréhender la composition des dépenses éducatives des ménages (que financent-elles ?) et d'en examiner la variabilité selon le statut socioéconomique des ménages ainsi que selon les niveaux d'enseignement auxquels ces dépenses sont consacrées.

La composition des dépenses

La décomposition des dépenses éducatives des ménages a permis de mettre en évidence et de retenir trois grandes catégories de dépenses (voir l'Annexe 2), à savoir : a) les frais de scolarité, b) les dépenses en matériels et fournitures scolaires, et c) les autres

dépenses, ne pouvant être classées dans l'une ou l'autre des deux catégories précédentes. Les résultats analytiques sont reportés dans le Tableau 5. Ils portent sur l'ensemble des dépenses éducatives des ménages, tous niveaux et types d'enseignement confondus.

Les frais de scolarité mobilisent plus de la moitié des dépenses éducatives des ménages pour l'ensemble du système éducatif, contre un tiers pour les fournitures scolaires. Il apparaît qu'à l'échelle de 12 pays⁹, les dépenses éducatives des ménages, dans leur ensemble, sont prioritairement allouées aux frais de scolarité, à hauteur de 54,8 %. Les fournitures scolaires constituent le second poste de dépenses, à 33,9 %. La part restante de 11,3 % est réservée à d'autres types de dépenses non spécifiées. Cette tendance générale est observée dans la plupart des pays, exceptions faites de la Côte d'Ivoire et de la Sierra Leone, où les deux premiers postes de dépenses sont en concurrence mutuelle, et du Gabon où ce sont plutôt les dépenses en matériels et fournitures scolaires qui sont majoritaires.

8. Au Cameroun, par exemple, il a été estimé que les ménages issus du quintile le plus riche ont une dépense totale 8,3 fois plus élevée que celle des ménages issus du quintile le plus pauvre (INS, 2002). Dans ce pays, le coefficient budgétaire éducation pour les ménages les plus riches est proche du double de celui des ménages les plus pauvres. Ceci suggère qu'en termes nominaux, la dépense d'éducation chez les ménages les plus riches est 13,6 fois ($= 8,3 * 7,7 / 4,4$) celle des ménages les plus pauvres.

9. Les données mobilisées ne rendent pas compte de la composition des dépenses pour trois pays, à savoir le Cameroun, le Congo et le Tchad.

TABLEAU 5 :

Composition de l'ensemble des dépenses éducatives des ménages, 12 pays, années d'enquête
Pour cent.

	Frais scolaires	Matériels et fournitures scolaires	Autres dépenses	Total
Bénin (2003)	48,0	37,7	14,3	100
Burkina Faso (2003)	66,6	29,4	4,1	100
Côte d'Ivoire (2002)	37,5	40,7	21,9	100
Gabon (2005)	40,9	57,5	1,6	100
Madagascar (2001)	41,7	35,3	23,0	100
Mali (2006)	68,5	30,0	1,4	100
Mauritanie (2008)	53,2	36,0	10,8	100
Niger (2005)	56,7	38,2	5,2	100
Malawi (2004)	71,3	18,0	10,6	100
Rwanda (2005)	60,2	25,3	14,6	100
Sierra Leone (2003)	38,9	39,5	21,6	100
Tanzanie (2007)	73,8	19,9	6,3	100
Moyenne	54,8	33,9	11,3	100

Source : Estimations des auteurs, à partir des différentes données d'enquêtes-ménages.
Note : Données non disponibles pour le Cameroun, le Congo et le Tchad.

Cette vision globale de la composition des dépenses, pour intéressante qu'elle soit, ne suffit pas pour instruire des politiques éducatives efficaces en faveur des populations les plus défavorisées. A cet égard, il paraît indispensable de tenir compte d'au moins deux facteurs complémentaires : a) D'une part, la diversité des ménages, au niveau de leurs préférences et choix en matière d'éducation, peut déteindre sur la manière dont ils vont dépenser pour l'éducation de leurs enfants. Ce point peut être abordé en comparant la structure des dépenses d'éducation observée chez les ménages pauvres à celle des ménages riches ; b) D'autre part, il est possible que la composition des dépenses éducatives varie d'un niveau d'enseignement à un autre. Ceci pourrait refléter la variabilité de la nature du bien éducation en fonction du niveau d'enseignement, ou traduire des exigences différentes en matière d'allocation des ressources.

Ces deux facteurs peuvent se combiner, lorsque les préférences des ménages varient à la fois selon le niveau d'enseignement de leurs enfants et selon leurs profils

socioéconomiques. Si le premier facteur peut être mis en évidence sans difficultés majeures, ce n'est pas le cas du second, eu égard à la nature des données disponibles. Ces points sont abordés successivement.

Les frais de scolarité sont généralement majoritaires chez les plus riches, et les dépenses en fournitures scolaires chez les plus pauvres. Comme le montre le Tableau 6, la composition des dépenses éducatives varie selon le profil socioéconomique du ménage. Chez les ménages pauvres (quintiles Q1 et Q2), ce sont les dépenses en matériels et fournitures scolaires qui sont majoritaires, représentant au moins 50 % des dépenses (56 % en moyenne pour Q1). Chez les ménages de la classe intermédiaire (quintile Q3), les frais de scolarité sont en concurrence avec les fournitures scolaires ; mais chez les ménages plus aisés (quintiles Q4 et Q5), les frais de scolarité deviennent majoritaires, représentant jusqu'à 60 % des dépenses.

TABLEAU 6 :

Composition de l'ensemble des dépenses éducatives des ménages, selon le quintile de richesse du ménage, 12 pays, années d'enquête. Pour cent.

	Q1			Q2			Q3			Q4			Q5		
	FS	MF	A												
Bénin (2003)	35,3	53,7	11,0	39,2	48,0	12,8	41,4	45,4	13,2	51,4	35,8	12,8	54,0	29,1	16,9
Burkina Faso (2003)	54,8	45,2	0,0	59,2	40,4	0,0	62,9	36,3	0,8	65,8	32,5	1,8	70,2	23,1	6,8
Côte d'Ivoire (2002)	17,8	69,6	12,6	18,0	70,8	11,2	23,9	60,3	15,9	31,1	49,8	19,2	41,9	34,0	24,0
Gabon (2005)	35,7	63,7	0,5	38,3	61,2	0,5	44,4	54,6	1,0	44,6	53,0	2,4	39,3	57,7	3,0
Madagascar (2001)	34,5	56,0	9,5	29,4	39,3	31,3	33,6	40,3	26,1	41,3	40,7	18,0	47,2	29,0	23,7
Mali (2006)	58,3	41,7	0,0	57,4	42,6	0,0	60,2	38,7	1,1	66,8	32,6	0,6	73,6	24,2	2,1
Mauritanie (2008)	15,8	73,5	10,8	41,6	45,5	12,9	33,1	53,5	13,4	50,2	40,0	9,8	63,9	26,0	10,2
Niger (2005)	24,0	73,5	2,5	31,0	67,9	1,1	37,1	58,9	4,0	40,1	52,3	7,5	63,6	31,2	5,2
Malawi (2004)	45,9	49,4	4,7	47,7	44,7	7,6	50,5	39,9	9,6	61,1	30,7	8,2	75,7	13,0	11,3
Rwanda (2005)	53,1	40,7	6,2	42,7	40,7	16,7	49,9	37,5	12,6	55,4	31,0	13,6	65,6	19,0	15,5
Sierra Leone (2003)	37,4	57,5	5,2	34,9	54,7	10,4	37,0	51,8	11,3	37,4	45,4	17,2	39,8	35,0	25,2
Tanzanie (2007)	42,2	52,3	5,5	45,2	48,0	6,8	59,1	33,5	7,5	67,8	24,4	7,8	87,1	7,4	5,5
Moyenne	37,9	56,4	5,7	40,4	50,3	9,3	44,4	45,9	9,7	51,1	39,0	9,9	60,2	27,4	12,5

Source : Estimations des auteurs, à partir des différentes données d'enquêtes-ménages.

Note : Données non disponibles pour le Cameroun, le Congo et le Tchad. FS = Frais de scolarité ; MF = Matériels et fournitures scolaires ; A = Autres types de dépenses d'éducation.

Cette tendance générale vaut pour l'ensemble des pays étudiés, à quelques exceptions près. Par exemple, au Burkina Faso, au Mali et au Rwanda, les dépenses en frais scolaires sont également majoritaires chez les ménages les plus pauvres. Les frais scolaires seraient relativement élevés dans ces pays, pour toutes les couches socioéconomiques. Une analyse selon le niveau d'enseignement devrait permettre de savoir s'il s'agit d'une tendance générale ou d'une spécificité de certains cycles ou types d'enseignement.

Au Gabon, les dépenses en matériels et fournitures scolaires sont tout aussi prépondérantes chez les ménages les plus riches que les dépenses en frais

scolaires. Le Gabon semble donc se distinguer par l'ampleur de cette catégorie de dépenses, pour toutes les couches socioéconomiques. Ceci est sans doute la conséquence de deux facteurs qu'il conviendrait d'explorer plus en détail : a) si les manuels scolaires sont produits ou reproduits à l'étranger, il est probable que le coût exogène soit élevé en termes relatifs, pour l'ensemble de la population ; et b) si les ménages gabonais, quels qu'ils soient, s'efforcent systématiquement d'assurer de bonnes conditions d'apprentissage à leurs enfants, en mettant à leur disposition l'ensemble des manuels scolaires requis. Les éléments empiriques permettant d'étayer ce point sont cependant peu nombreux¹⁰.

10. En 2005/06, une moyenne de 1,6 élève partageait un manuel de français ou de mathématiques dans le primaire, selon l'évaluation réalisée par le PASEC (PASEC, 2008).

Au total, la relative importance de la part des dépenses affectée aux frais scolaires chez les ménages riches serait vraisemblablement liée, d'une part à une plus grande fréquentation d'écoles privées, et d'autre part à une probabilité plus importante d'accès aux cycles supérieurs¹¹, qui dans un cas comme dans l'autre, occasionnent des frais de scolarité plus élevés. En revanche, les plus pauvres s'inscrivent plus souvent dans des écoles publiques et leur parcours scolaire est plus souvent limité à l'éducation de base. Les frais scolaires y étant limités voire même annulés, la part relative des matériels et fournitures ne peut qu'en être plus élevée. Les résultats disponibles semblent confirmer que le poids relatif des frais de scolarité dans les dépenses éducatives des ménages, est plus important pour les scolarisations dans les établissements privés que dans les établissements publics. Cet aspect est abordé plus bas.

Ces résultats fournissent des indications très utiles pour une politique de redistribution des dépenses en faveur des ménages les plus pauvres et permettent de nuancer l'idée selon laquelle l'abolition des frais scolaires entraînerait systématiquement un accroissement de la demande de scolarisation. Ainsi, une politique de mise à disposition des matériels et fournitures pourrait avoir un effet plus important sur la demande de scolarisation dans les ménages les plus pauvres qu'une réduction supplémentaire des frais de scolarité. Cette conclusion doit toutefois être nuancée. En effet, de telles politiques éducatives sont généralement ciblées sur certains niveaux d'enseignement. Il serait donc peu judicieux d'arriver à une conclusion générique sans une analyse préalable par niveau et type d'enseignement (prenant éventuellement en compte les caractéristiques sociales des élèves scolarisés).

La composition des dépenses varie selon le niveau d'enseignement et le profil socioéconomique des ménages. Dans la plupart des pays considérés dans ce document, les données sur les dépenses (montant global,

composition éventuelle) sont évaluées uniquement par ménage, et non par enfant scolarisé. Il est cependant possible, moyennant une procédure économétrique (voir note de bas de page n°1), de reconstituer les dépenses éducatives par niveau d'enseignement. Cette approche sera utilisée dans la prochaine section. Ici, la composition des dépenses par cycle est présentée pour les quatre pays (la Côte d'Ivoire, Madagascar, la Mauritanie et le Rwanda) pour lesquels les données individuelles sont disponibles. L'analyse est conduite sous trois angles complémentaires.

1. Différentiation selon le niveau d'enseignement

On observe que pour les quatre pays, les frais scolaires sont globalement majoritaires, mobilisant près de la moitié de l'ensemble des dépenses éducatives des ménages, contre un tiers pour les dépenses en matériels et fournitures scolaires (voir le Tableau 7 ci-dessous). Cependant, cette tendance ne vaut pas pour l'enseignement primaire, où ce sont plutôt les dépenses en matériels en fournitures scolaires qui sont majoritaires. Cela est particulièrement marqué en Côte d'Ivoire et au Rwanda. Dans les deux autres pays, les frais scolaires et les dépenses en matériels et fournitures scolaires sont pratiquement équivalents.

De manière générale, les frais scolaires sont majoritaires dans les cycles supérieurs (second cycle du secondaire et enseignement supérieur). Pour l'éducation de base (primaire et premier cycle du secondaire), aucune tendance ne se dégage. Ceci tient à une combinaison de facteurs relatifs au type d'établissement fréquenté et au profil socioéconomique des ménages.

11. Ce point sera développé plus loin (Section 6).

TABLEAU 7 :

Composition des dépenses éducatives des ménages, par niveau d'enseignement, quatre pays d'Afrique, années d'enquête. Pour cent.

	Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	Supérieur	Ensemble
Côte d'Ivoire, 2002					
Frais de scolarité	27,1	38,0	37,5	44,6	37,6
Matériels et fournitures scolaires	53,4	40,1	35,8	27,4	40,5
Autres dépenses	19,5	21,9	26,7	28,0	21,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Madagascar, 2001					
Frais de scolarité	38,1	40,8	42,7	48,1	41,7
Matériels et fournitures scolaires	38,9	39,5	31,3	16,6	35,3
Autres dépenses	23,0	19,6	26,0	35,4	23,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Mauritanie, 2008					
Frais de scolarité	46,2	60,2	63,4	32,7	53,1
Matériels et fournitures scolaires	46,0	31,5	28,4	24,5	36,0
Autres dépenses	7,8	8,3	8,2	42,8	10,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rwanda, 2005					
Frais de scolarité	42,7	68,9	70,2	62,1	60,2
Matériels et fournitures scolaires	48,9	16,7	14,8	13,2	25,3
Autres dépenses	8,4	14,4	14,9	24,7	14,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble des 4 pays					
Frais de scolarité	38,5	52,0	53,5	46,9	48,2
Matériels et fournitures scolaires	46,8	31,9	27,6	20,4	34,3
Autres dépenses	14,6	16,1	19,0	32,7	17,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Estimations des auteurs, à partir des différentes données d'enquêtes-ménages.

2. Différentiation selon le niveau d'enseignement et le profil socioéconomique du ménage

Comme il a été constaté, la tendance générale des dépenses éducatives, à l'exception du Rwanda, est à la prédominance des frais scolaires chez les ménages les plus riches (Q5), et des dépenses en matériels et fournitures scolaires chez les ménages pauvres (Q1 et Q2). Cette tendance semble valable pour tous les niveaux d'enseignement, à quelques exceptions près. En Côte d'Ivoire par exemple, la tendance n'est pas

systématique au niveau de l'enseignement primaire où les dépenses en matériels et fournitures scolaires sont majoritaires chez les ménages riches, ou d'une ampleur comparable aux frais scolaires.

Dans le cas particulier du Rwanda, la tendance à la prépondérance des frais scolaires dans l'ensemble des dépenses éducatives des ménages a été soulignée plus haut, quelque soit le niveau de revenus du ménage. Cette tendance semble valable pour tous les cycles d'enseignement, à l'exception du primaire, où les dépenses en frais scolaires ne sont majoritaires que chez les ménages les plus riches (Q5).

TABLEAU 8 :

Composition des dépenses éducatives des ménages, par niveau d'enseignement et quintile de richesse du ménage, quatre pays d'Afrique, années d'enquête. Pour cent.

Côte d'Ivoire, 2002		Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	Supérieur	Ensemble
Q1-2	Frais de scolarité	15,9	21,7	19,3	n.s.	17,9
	Matériels et fournitures scolaires	76,9	55,2	60,5	n.s.	70,3
	Autres dépenses	7,3	23,0	20,2	n.s.	11,8
Q3-4	Frais de scolarité	21,1	33,8	32,2	13,5	28,4
	Matériels et fournitures scolaires	65,7	48,6	42,9	41,4	53,7
	Autres dépenses	13,3	17,6	24,9	45,1	17,9
Q5	Frais de scolarité	34,5	41,0	38,8	47,0	42,2
	Matériels et fournitures scolaires	38,2	35,9	34,0	26,3	33,7
	Autres dépenses	27,3	23,1	27,2	26,7	24,1
Madagascar, 2001		Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	Supérieur	Ensemble
Q1-2	Frais de scolarité	30,3	31,1	n.s.	n.s.	31,1
	Matériels et fournitures scolaires	45,8	41,7	n.s.	n.s.	45,0
	Autres dépenses	23,9	27,2	n.s.	n.s.	23,9
Q3-4	Frais de scolarité	38,3	34,4	29,4	49,7	37,9
	Matériels et fournitures scolaires	42,0	43,5	35,1	20,8	40,5
	Autres dépenses	19,7	22,1	35,5	29,5	21,6
Q5	Frais de scolarité	42,5	47,6	47,2	47,9	47,2
	Matériels et fournitures scolaires	31,3	35,8	29,8	16,0	29,0
	Autres dépenses	26,2	16,6	23,0	36,0	23,7
Mauritanie, 2008		Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	Supérieur	Ensemble
Q1-2	Frais de scolarité	33,4	8,7	1,0	n.s.	33,0
	Matériels et fournitures scolaires	57,7	73,4	84,6	n.s.	54,3
	Autres dépenses	8,9	17,9	14,4	n.s.	12,7
Q3-4	Frais de scolarité	37,8	45,8	42,6	5,1	44,4
	Matériels et fournitures scolaires	53,9	39,2	37,7	51,1	44,3
	Autres dépenses	8,2	15,0	19,7	43,7	11,4
Q5	Frais de scolarité	62,2	70,6	72,0	39,8	64,7
	Matériels et fournitures scolaires	31,2	24,6	23,3	21,9	25,4
	Autres dépenses	6,6	4,8	4,6	38,2	9,9
Rwanda 2005		Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	Supérieur	Ensemble
Q1-2	Frais de scolarité	25,3	63,6	67,2	n.s.	46,4
	Matériels et fournitures scolaires	68,2	15,5	17,0	n.s.	40,7
	Autres dépenses	6,6	21,0	15,8	n.s.	12,9
Q3-4	Frais de scolarité	27,5	67,1	67,4	n.s.	53,4
	Matériels et fournitures scolaires	66,9	17,5	16,0	n.s.	33,4
	Autres dépenses	5,7	15,4	16,5	n.s.	13,2
Q5	Frais de scolarité	57,2	71,3	72,1	62,5	65,5
	Matériels et fournitures scolaires	32,3	16,4	13,9	13,1	19,0
	Autres dépenses	10,5	12,3	14,0	24,4	15,5
Ensemble des 4 pays		Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	Supérieur	Ensemble
Q1-2	Frais de scolarité	26,2	31,3	33,0	n.s.	32,1
	Matériels et fournitures scolaires	62,1	46,5	53,2	n.s.	52,6
	Autres dépenses	11,7	22,3	13,8	n.s.	15,3
Q3-4	Frais de scolarité	31,2	45,3	42,9	23,3	41,0
	Matériels et fournitures scolaires	57,1	37,2	32,9	34,2	43,0
	Autres dépenses	11,7	17,5	24,2	42,5	16,0
Q5	Frais de scolarité	49,1	57,6	57,5	49,3	54,9
	Matériels et fournitures scolaires	33,3	28,2	25,2	19,3	26,8
	Autres dépenses	17,6	14,2	17,2	31,4	18,3

Source : Estimations des auteurs, à partir des différentes données d'enquêtes-ménages.

Note : n.s. = Données non significatives, fondées sur un faible nombre d'observations ; Q5 = quintile le plus riche ; Q1-2 = les 40% des ménages les plus pauvres ; Q3-4 = les autres ménages, de revenus moyens.

3. Différentiation selon le niveau et le type d'enseignement, public ou privé

Les analyses des dépenses éducatives des ménages par type d'établissement (public ou privé) pour quatre pays figurent dans le Tableau 9.

TABLEAU 9 :

Composition des dépenses éducatives des ménages, par niveau et type d'enseignement, quatre pays d'Afrique, années d'enquête. Pour cent.

Côte d'Ivoire, 2002		Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	Supérieur	Ensemble
Public	Frais de scolarité	11,3	9,5	7,1	13,5	11,1
	Matériels et fournitures scolaires	67,7	58,9	52,5	40,1	59,1
	Autres dépenses	21,1	31,6	40,4	46,4	29,9
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Privé	Frais de scolarité	58,1	59,2	54,8	77,3	59,8
	Matériels et fournitures scolaires	25,5	26,2	26,1	14,0	24,8
	Autres dépenses	16,4	14,7	19,1	8,7	15,3
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Madagascar, 2001		Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	Supérieur	Ensemble
Public	Frais de scolarité	28,2	24,4	25,9	36,2	29,2
	Matériels et fournitures scolaires	47,6	50,9	38,4	20,0	43,9
	Autres dépenses	24,2	24,7	35,7	43,8	26,9
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Privé	Frais de scolarité	46,6	52,6	58,0	60,2	51,1
	Matériels et fournitures scolaires	31,5	31,4	24,8	13,1	28,9
	Autres dépenses	21,9	16,0	17,2	26,7	20,0
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Mauritanie, 2008		Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	Supérieur	Ensemble
Public	Frais de scolarité	29,0	27,0	16,2	1,7	25,9
	Matériels et fournitures scolaires	60,6	55,8	65,6	46,0	58,5
	Autres dépenses	10,5	17,1	18,2	52,2	15,6
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Privé	Frais de scolarité	80,5	82,6	82,1	58,8	80,0
	Matériels et fournitures scolaires	17,1	15,0	13,6	6,2	13,7
	Autres dépenses	2,4	2,4	4,3	35,0	6,3
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rwanda, 2005		Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	Supérieur	Ensemble
Public	Frais de scolarité	33,6	66,3	66,3	51,5	53,0
	Matériels et fournitures scolaires	61,2	18,0	16,0	14,3	32,9
	Autres dépenses	5,3	15,7	17,7	34,2	14,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Privé	Frais de scolarité	63,4	73,6	74,6	67,1	69,9
	Matériels et fournitures scolaires	21,3	14,2	13,5	12,8	15,2
	Autres dépenses	15,3	12,2	11,9	20,1	14,9
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble des 4 pays		Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	Supérieur	Ensemble
Public	Frais de scolarité	25,5	31,8	28,9	25,7	29,8
	Matériels et fournitures scolaires	59,2	45,9	43,1	30,1	48,6
	Autres dépenses	15,3	22,3	28,0	44,2	21,6
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Privé	Frais de scolarité	62,1	67,0	67,4	65,8	65,2
	Matériels et fournitures scolaires	23,9	21,7	19,5	11,5	20,7
	Autres dépenses	14,0	11,3	13,1	22,6	14,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Estimations des auteurs, à partir des différentes données d'enquêtes-ménages.

Note : Les établissements privés subventionnés sont ici considérés comme des établissements publics.

En règle générale, les frais scolaires sont prépondérants pour les études dans le privé et pour les dépenses en matériels et fournitures scolaires dans le public. Il existe cependant quelques écarts à ce schéma global, selon les pays et les niveaux d'enseignement. À Madagascar, par exemple, cette tendance ne vaut pas pour l'enseignement supérieur public où le poids relatif des frais scolaires (36 %) excède celui des dépenses en fournitures scolaires (20 %). En Côte d'Ivoire également, les dépenses en fournitures scolaires ne constituent pas le principal poste de dépenses des ménages au niveau de l'enseignement supérieur public.

Au Rwanda, les frais scolaires sont généralement majoritaires, que ce soit dans le public ou le privé. Cette tendance s'observe pour l'ensemble des cycles

d'enseignement, sauf au primaire public, où ce sont plutôt les dépenses en matériels et fournitures scolaires qui priment, avec environ 60 % des dépenses éducatives.

Au total, la composition des dépenses varie selon le niveau et le type d'enseignement ainsi que selon le profil socioéconomique du ménage. Les leviers de politique publique les plus efficaces pour l'allègement ou la stimulation des dépenses éducatives des ménages ne sont donc pas nécessairement les mêmes quelque soit le niveau d'enseignement. Un discours générique fondé sur une analyse de l'ensemble des dépenses éducatives des ménages serait donc mal fondé, sans prendre en compte le niveau d'enseignement et le profil socioéconomique des ménages.

5. Dépenses moyennes par enfant scolarisé

Vue globale de l'intensité moyenne des investissements par enfant scolarisé

Le volume des ressources qu'un ménage consacre à l'éducation de ses enfants croît généralement avec le nombre de jeunes scolarisés. Ce nombre étant variable d'un ménage à un autre, l'ampleur des investissements réalisés par les ménages dans l'éducation de leurs enfants ne saurait s'apprécier uniquement en termes du volume global des dépenses d'éducation. Entre deux

ménages qui consacrent un volume comparable de ressources à l'éducation de leurs enfants, il paraîtrait logique de penser que le ménage ayant le plus grand nombre d'enfants scolarisés est celui qui aura investi le moins par enfant. Il est donc souhaitable de tenir compte des différences dans le nombre de jeunes scolarisés. L'appréhension du niveau moyen des dépenses d'éducation par élève (ou dépense unitaire) est donc importante, rendant compte de l'intensité moyenne des investissements par enfant pour leur scolarisation.

TABLEAU 10 :

Dépenses moyennes d'éducation des ménages par élève, par cycle d'enseignement, 15 pays d'Afrique, années d'enquête Dollars des États Unis PPA de 2004.

	Tous niveaux d'éducation	Cycle d'enseignement				Ratio supérieur/primaire
		Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	Supérieur	
Bénin (2003)	165	67	266	718	664	10
Burkina Faso (2003)	126	44	237	381	573	13
Cameroun (2001)	204	70	378	542	744	11
Congo (2005)	68	26	98	136	225	9
Côte d'Ivoire (2002)	217	93	327	530	678	7
Gabon (2005)	223	95	286	435	315	3
Madagascar (2001)	59	44	106	184	421	9
Mali (2006)	29	27	41 *		147	5
Mauritanie (2008)	103	66	140	191	368	6
Niger (2005)	40	12	64	205	368	31
Tchad (2001)	37	18	79	98	306	17
Malawi (2004)	31	13	172 *		699	54
Rwanda (2005)	68	27	365	535	1 234	46
Sierra Leone (2003)	113	46	227	409	453	10
Tanzanie (2007)	54	17	203	669	850	49
Moyenne des 15 pays	102	44	214	387	536	12
Indice (Primaire = 1)		1,0	4,8	8,7	12,1	n.a.
Coefficient de variation	0,66	0,61	0,49	0,52	0,51	n.a.

Source : Calcul des auteurs à partir de données d'enquêtes nationales, et des données du FMI.

Notes : Le Tableau A3 en annexe reporte les estimations pour chaque niveau d'enseignement, exprimées en pourcentage du PIB par habitant de l'année de l'enquête. * Ce chiffre est une moyenne pour l'ensemble des deux cycles du secondaire.

Les estimations ont été réalisées séparément pour chacun des 15 pays ciblés dans ce document, sur la base de données d'enquêtes qui ont été collectées entre 2001 et 2008 selon le pays. Pour assurer une meilleure comparabilité des estimations entre pays, les estimations en unités monétaires nationales ont été ramenées aux prix de l'année 2004 (année médiane) et exprimées en parité de pouvoir d'achat. Elles figurent dans le Tableau 10.

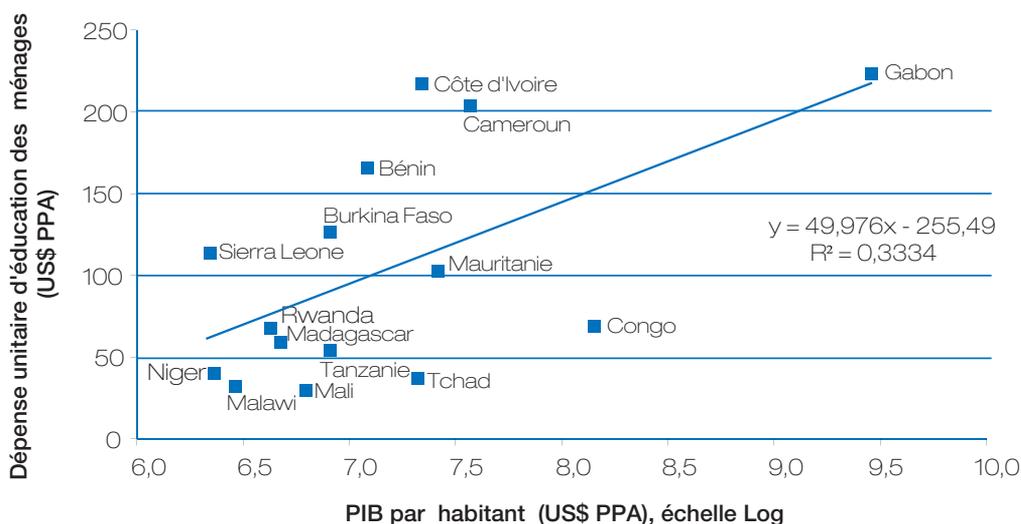
Comme indiqué précédemment, les données d'enquêtes mobilisées permettent spontanément d'estimer la dépense moyenne par enfant scolarisé, tous cycles d'enseignement confondus, en rapportant simplement la dépense éducative des ménages au nombre d'enfants scolarisés. L'estimation s'établit à près de 100 dollars des États Unis (en parité de pouvoir d'achat de l'année 2004) en moyenne par enfant pour l'ensemble des 15 pays considérés, soit environ 8 % du PIB par habitant en

moyenne. La dépense unitaire est évidemment variable selon les pays, de moins de 30 dollars des États Unis au Malawi et au Mali, à plus de 200 dollars des États Unis au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Gabon. Cette forte variabilité tient, en partie, aux écarts dans les niveaux de développement économique des pays.

La dépense unitaire d'éducation, tous cycles d'enseignement confondus, est en effet globalement plus faible dans les pays les plus pauvres que dans ceux qui le sont moins. Cette tendance n'est toutefois pas systématique (voir le Graphique 3). Par exemple, des pays comme le Tchad et la Mauritanie ont des niveaux de développement économique comparables, alors que la dépense unitaire varie pratiquement du simple au triple (de moins de 40 dollars des États Unis PPA au Tchad à plus de 100 dollars des États Unis PPA en Mauritanie).

GRAPHIQUE 3 :

Dépense unitaire moyenne des ménages par élève, tous cycles d'enseignement confondus, selon le niveau de développement économique, 15 pays d'Afrique, 2004.
Dollars des États Unis PPA de 2004.



Source : Calcul des auteurs à partir de données d'enquêtes nationales, et des données du FMI.
Note : La dépense unitaire moyenne est calculée pour l'ensemble du système éducatif.

L'intensité de la dépense unitaire dépend donc de nombreux autres facteurs qui méritent d'être élucidés, comme les préférences des ménages (à un niveau donné de pouvoir d'achat, les ménages peuvent investir plus ou moins par enfant), et l'ampleur des subventions publiques (dans un contexte de gratuité ou de quasi-gratuité de l'école du fait de bourses généreuses, la dépense unitaire des ménages peut avoir tendance à se réduire, même si cette tendance n'est pas systématique). La dépense unitaire des ménages peut également varier selon la répartition des élèves entre les différents cycles et types d'enseignement pour lesquels les coûts sont variables. Il convient donc d'affiner l'analyse selon le niveau d'enseignement, le type d'enseignement et le profil socioéconomique des ménages.

La dépense unitaire croît avec le niveau d'enseignement

Vu que les coûts de scolarisation ne sont pas les mêmes selon les niveaux d'enseignement, il est insuffisant d'appréhender la dépense unitaire des ménages à un niveau global, tous cycles d'enseignement confondus. La méthode économétrique évoquée dans la Section 2 permet d'estimer la dépense unitaire par cycle d'enseignement. En raison de la faible taille des sous-échantillons correspondants aux enseignements préscolaire et technique-professionnel dans les enquêtes considérées, les estimations se sont limitées aux enseignements primaire, secondaire général (premier et second cycles) et supérieur.

Elles montrent bien que la dépense unitaire varie selon les niveaux d'enseignement, avec une tendance croissante du cycle primaire (45 dollars des États Unis PPA en moyenne par élève) à l'enseignement supérieur (535 dollars des États Unis PPA par étudiant), ce qui correspond à une variation d'un facteur de 1 à 12 (voir le Tableau 10 ci-dessus). La dépense unitaire au premier cycle du secondaire général est d'environ cinq fois celle du primaire, et celle du second cycle est d'environ neuf fois celle du primaire.

La tendance à la croissance de la dépense unitaire avec le niveau d'enseignement s'observe pour la quasi-totalité des pays, à l'exception du Bénin et du Gabon, où la dépense unitaire pour l'enseignement supérieur est moindre que celle du second cycle du secondaire. Ceci pourrait s'expliquer par divers facteurs complémentaires : a) Le Gabon est un pays ayant un fort taux de mobilité de ses étudiants à l'étranger¹² ; b) ceci semble refléter une insuffisance quantitative, voire qualitative, de l'offre locale d'enseignement supérieur ; c) Dans ce contexte, les étudiants qui effectuent leurs études localement seraient issus, pour la plupart, des ménages les moins nantis, et/ou sont peu enclins à investir substantiellement dans des études dont la qualité ne leur semble pas satisfaisante ; d) L'ampleur des bourses dont jouissent les étudiants gabonais (les bourses locales représentent près d'un tiers des dépenses publiques courantes de l'enseignement supérieur, hors bourses à l'étranger) joue certainement un rôle. Ce dernier argumentaire pourrait également s'appliquer au cas du Bénin.

Par ailleurs, le différentiel de dépense unitaire entre l'enseignement primaire et l'enseignement supérieur est très marqué dans certains pays, notamment au Malawi (où la dépense unitaire varie d'un facteur de 1 à plus de 50 entre le primaire et le supérieur), en Tanzanie (d'un facteur de 1 à 50), au Rwanda (d'un facteur de 1 à 45), au Niger (d'un facteur de 1 à 30) et au Tchad (d'un facteur de 1 à 15). Ceci tient au faible niveau de la dépense unitaire au primaire dans ces pays. En Tanzanie et au Tchad par exemple, la dépense unitaire du primaire est inférieure, de près de 60 %, à la valeur moyenne des 15 pays ciblés. La faiblesse du niveau de dépense unitaire au primaire peut par ailleurs s'expliquer par la politique d'abolition des frais scolaires au Malawi en 1994, au Rwanda en 2003 et en Tanzanie en 2001.

Le Tableau 10 ci-dessus montre également que la dépense unitaire au primaire est nettement plus variable d'un pays à un autre, que la dépense unitaire au secondaire ou à l'enseignement supérieur. La dépense unitaire est positivement corrélée au niveau de développement économique dans le cas de

12. En 2008, le pays comptait environ 5 000 étudiants à l'étranger (estimations de l'Institut de Statistique de l'UNESCO), ce qui était, selon les estimations des auteurs, équivalent au tiers de l'ensemble des étudiants au Gabon. À titre de comparaison, le taux de mobilité à l'étranger des étudiants de l'ensemble des pays d'Afrique saharienne n'était que de 5 % en 2008 (ISU, 2010).

l'enseignement primaire ($p = +0,59$), mais cette corrélation est pratiquement inexistante pour la dépense unitaire pour chacun des autres cycles. Par exemple, la dépense unitaire pour un étudiant du supérieur est cinq fois plus importante au Rwanda qu'au Congo, alors que le revenu moyen par habitant est plus de trois fois plus élevé au Congo.

Au total, ces analyses semblent suggérer que : a) la dépense unitaire au primaire est, dans une certaine mesure, un montant fixe qui vaudrait pour tous les ménages qui doivent envoyer leurs enfants à l'école, l'offre scolaire étant relativement peu diversifiée à ce niveau¹³ ; et que b) aux niveaux post-primaires, d'avantages de choix éducatifs s'offrent aux ménages, ce qui fait fortement varier l'intensité des investissements éducatifs par enfant, y compris entre pays à niveaux de développement économique comparables.

La dépense unitaire est plus forte dans le privé, ainsi que chez les ménages riches

La dépense unitaire moyenne des ménages est calculée en agrégeant, d'une part, l'ensemble des dépenses effectuées

par les ménages, quelque soient leurs caractéristiques socioéconomiques et, d'autre part, en considérant le nombre d'enfants scolarisés, sans considération aucune du type d'établissement. Il est possible que la différenciation socioéconomique des ménages se traduise par une variabilité de l'intensité de l'investissement éducatif moyen par enfant selon le niveau de vie des ménages. Il est également possible que la dépense unitaire soit variable selon le type d'établissement. Ces hypothèses, plausibles, ont été testées sur la base des données disponibles, pour apprécier l'ampleur de la variabilité de la dépense unitaire selon le niveau de vie des familles et le type d'établissement fréquenté.

La dépense unitaire dans le privé est au moins deux à trois fois supérieure à celle dans le public. La distinction selon le statut de l'établissement a été opérée pour 11 des 15 pays dont le type d'établissement fréquenté était renseigné dans les enquêtes réalisées (les établissements privés subventionnés étant considérés comme des établissements publics)¹⁴.

13. L'offre privée est relativement moins développée, comme illustré plus haut (voir le Tableau 3).

14. La distinction public/privé n'était pas disponible dans les enquêtes réalisées au Tchad, au Malawi, en Sierra Leone et en Tanzanie.

Un test de la cohérence entre les estimations partielles des dépenses unitaires pour le public et pour le privé, et l'estimation de la dépense unitaire moyenne

Deux approches sont retenues. Dans la première, il a été vérifié que les deux dépenses unitaires partielles encadraient bien la dépense unitaire moyenne. Sous cette condition, la dépense unitaire moyenne peut s'écrire sous forme d'une combinaison convexe des deux valeurs partielles, les coefficients de combinaison étant pour la dépense unitaire pour le public et $(1-a)$ pour la dépense unitaire pour le privé, avec $0 \leq a \leq 1$.

La seconde approche est plus contraignante. L'estimation des dépenses unitaires partielles a été validée lorsque le coefficient était proche de la proportion d'élèves inscrits dans le public (selon les statistiques scolaires pour l'année correspondant à l'enquête). Cette condition permet d'une certaine manière de tester la représentativité des enquêtes utilisées, au regard des statistiques officielles renseignant la proportion d'élèves inscrits dans les établissements publics ou privés.

Illustration des cas du Bénin et du Congo, et pour l'enseignement primaire.

- Au Bénin, la dépense unitaire pour le primaire a été estimée à 14 772 unités monétaires (UM) en 2003. Celle-ci est bien comprise entre la dépense unitaire du primaire pour le public (10 572 UM) et la dépense unitaire du primaire pour le privé (65 997 UM). En outre, la dépense unitaire moyenne peut s'écrire comme une combinaison convexe des deux dépenses unitaires partielles, où a est égal à 92,4 % et donc $(1-a)$ est égal à 7,6 %. Ce dernier chiffre est très proche de la part des élèves du primaire inscrits dans les établissements privés en 2003 (soit 5,5 % selon les statistiques officielles du Ministère en charge de l'enseignement primaire), ce qui valide les estimations proposées.
- Au Congo, par contre, bien que la dépense unitaire moyenne (6 827 UM au primaire en 2005) soit comprise entre celle pour le public (2 002 UM) et celle pour le privé (39 023 UM), le coefficient a qui assure cohérence entre la dépense unitaire moyenne et les

dépenses unitaires partielles est estimé à 87 %, ce qui est largement supérieur à la statistique officielle du Ministère en charge de l'enseignement primaire, selon laquelle 72 % des élèves étaient scolarisés dans des établissements publics en 2005. Ceci invalide les estimations proposées pour les dépenses unitaires partielles. Autrement dit, les données d'enquête ne semblent pas suffisamment représentatives de la diversité de l'offre scolaire.

Ces comparaisons ont été étendues à l'ensemble des 11 pays dont les données sont disponibles. Le Tableau A4 en annexe présente, pour chaque pays et cycle, deux principaux paramètres : a) P1 est la proportion d'élèves dans le privé qui assure l'égalité comptable suivante : dépense unitaire moyenne = α * dépense unitaire pour le public + $(1-\alpha)$ * dépense unitaire pour le privé, avec $\alpha = 1-P1$; b) P2, est la proportion d'élèves dans le privé, selon les données administratives. Les dépenses unitaires partielles sont validées lorsque l'écart entre P1 et P2 est inférieur à un certain seuil. Plus ce seuil est faible (en valeur absolue), plus faible est le biais autorisé dans l'estimation de la proportion des élèves scolarisés dans le privé.

Dans la mesure où les enquêtes-ménages retenues n'ont pas pour objectif principal la mesure des scolarisations, il peut être très ambitieux d'anticiper un faible biais. C'est pour cette raison que le seuil d'acceptation a été fixé à 8 points de pourcentage (en valeur absolue).

Sous cette hypothèse, la cohérence entre les dépenses unitaires partielles et la dépense unitaire moyenne est assurée pour 8 pays pour l'enseignement primaire, pour 9 pays pour le premier cycle du secondaire général, pour 5 pays pour le second cycle du secondaire général, et pour 8 pays pour l'enseignement supérieur. La cohérence pour les quatre cycles à la fois n'est cependant assurée que pour trois pays : le Cameroun, la Mauritanie et le Rwanda.

Source : Les auteurs.

Pour chacun des 11 pays et pour chacun des cycles d'enseignement considérés, la dépense unitaire est disponible tant pour les élèves inscrits dans les établissements publics (ou dépense unitaire pour le public) que pour ceux inscrits dans les établissements privés (ou dépense unitaire pour le privé). Cependant, pour un niveau éducatif donné, ces estimations partielles ne sont pour autant pas spontanément cohérentes avec l'estimation de la dépense unitaire moyenne pour l'ensemble du niveau, qui est obtenue par ailleurs. Cette cohérence a été vérifiée a posteriori de deux manières complémentaires, discutées dans l'Encadré 1. Les estimations jugées cohérentes figurent dans le Tableau 11 ci-dessous.

Il apparaît que la structure croissante de la dépense unitaire selon le niveau d'enseignement est confirmée, tant pour l'enseignement public que pour l'enseignement privé. En outre, comme il était espéré, la dépense unitaire est plus élevée pour le privé que pour le public. Ainsi, un élève du primaire scolarisé dans un établissement privé coûte à sa famille environ six fois plus que son homologue scolarisé dans un établissement public. Ce ratio est de 3,1 au premier cycle du secondaire, de 2,3 au second cycle et de 3,7 dans l'enseignement supérieur.

TABLEAU 11 :

Dépense unitaire moyenne par cycle d'enseignement et statut de l'établissement fréquenté, dans un échantillon de pays, 11 pays d'Afrique, années d'enquête. Dollars des États Unis PPA de 2004.

	Primaire		Secondaire 1		Secondaire 2		Ensemble secondaire*		Supérieur	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Bénin (2003)	48	301	180	651	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	458	1 285
Burkina Faso (2003)	28	215	110	460	p.c.	p.c.	128	507	367	1 927
Cameroun (2001)	44	165	300	593	430	850	n.e.	n.e.	597	1 732
Congo (2005)	p.c.	p.c.	32	280	p.c.	p.c.	38	292	p.c.	p.c.
Côte d'Ivoire (2002)	70	280	206	589	304	919	n.e.	n.e.	p.c.	p.c.
Gabon (2005)	p.c.	p.c.	193	545	308	742	n.e.	n.e.	210	757
Madagascar (2001)	25	115	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
Mali (2006)	p.c.	p.c.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	p.c.	p.c.	102	417
Mauritanie (2008)	48	236	77	464	74	517	n.e.	n.e.	183	2 503
Niger (2005)	7	241	24	386	p.c.	p.c.	34	450	213	925
Rwanda (2005)	19	209	319	449	457	611	n.e.	n.e.	888	1 550
Moyenne	36	220	160	491	315	728	--	--	377	1 387
Moyenne (% PIB p. h.)	2,9 %	21,4 %	12,0 %	37,2 %	21,8 %	44,1 %	--	--	35,4 %	119,5 %
Ratio Privé/Public	6,1		3,1		2,1		--		3,7	

Source : Calcul des auteurs à partir de données d'enquêtes-ménages nationales, et des données du FMI.

Note : Les estimations exprimées en pourcentage du PIB par habitant de l'année de l'enquête figurent dans le Tableau A3 en annexe. * Les estimations pour l'ensemble du secondaire ne sont présentées que pour les pays où la distinction entre les deux cycles du secondaire est impossible (Mali) ou lorsque les dépenses unitaires partielles pour l'un ou l'autre des deux cycles du secondaire n'avaient pas été jugées cohérentes (le Bénin, le Burkina Faso, le Congo, Madagascar et le Niger). n.d. : distinction public/privé impossible dans l'enquête de ménage. p.c. : les dépenses unitaires partielles ne sont pas cohérentes avec la dépense unitaire moyenne ; n.e. : non estimés, car estimations partielles jugées cohérentes pour le secondaire 1 et pour le secondaire 2.

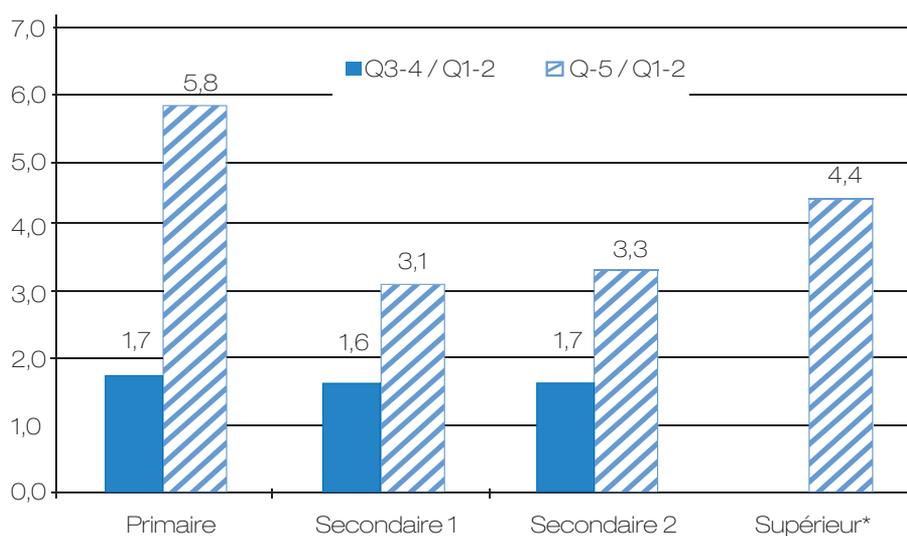
Le différentiel de dépense unitaire entre le public et le privé est donc très élevé dans l'enseignement primaire (voir le Tableau 11 ci-dessus). Ceci suggère que dans le contexte où l'offre publique est prédominante, le recours à l'enseignement privé relève, dans une certaine mesure, d'un comportement de prestige et/ou d'un choix de la qualité, mais au prix d'un effort financier substantiel.

Cet argumentaire peut également être avancé dans le cas de l'enseignement supérieur. Cela dit, contrairement à

l'enseignement primaire qui a vocation à être gratuit en tant que bien public de base, la question serait également de savoir si la cherté relative de l'enseignement supérieur privé ne tient en fait pas du faible niveau de dépense unitaire pour les établissements publics. Ce débat devra être mené dans chacun des pays concernés, en fonction des financements privés à destination des universités et d'institutions publiques de l'enseignement supérieur (ce point sera traité dans la conclusion de ce document).

GRAPHIQUE 4 :

Échelle de grandeur de la dépense unitaire par tranche socioéconomique, et cycle d'enseignement, années d'enquête
Facteur de multiplication.



Source : Calculs des auteurs à partir du Tableau A5 en annexe.

Note de lecture : Au primaire, la dépense unitaire pour un ménage Q5 est 5,8 fois celle d'un ménage Q1-2. Au secondaire, la dépense unitaire pour les ménages Q3-4 est de 60 à 70 % supérieure à la dépense unitaire pour les ménages Q1-2.

Note : Ce graphique est fondé sur la moyenne des estimations obtenues pour les 15 pays. * Pour le supérieur, les quintiles Q1-2 et Q3-4 ont été fusionnés, vu qu'il y a peu d'effectifs d'étudiants issus de chacun de ces quintiles. Les estimations pour chaque pays, exprimées en pourcentage du PIB par habitant de l'année de l'enquête, figurent dans le Tableau A5 en annexe.

La dépense unitaire pour les ménages les plus riches est au moins le triple de celle des ménages issus des deux quintiles les plus pauvres. Les ménages économiquement défavorisés dépensent significativement moins par enfant que les plus aisés (voir Graphique 4 ci-dessus). Au primaire, la dépense unitaire pour un ménage classé parmi les 20 % les plus riches de la population (Q5) est

près de six fois celle d'un ménage classé parmi les 40 % les plus pauvres de la population (Q1-2). Au secondaire, ce ratio est proche de trois, et d'un peu plus de quatre à l'enseignement supérieur. Le différentiel riches-pauvres en termes d'investissement par enfant paraît donc plus marqué que les différences selon le statut de l'établissement fréquenté.

Ces fortes variations dans la dépense unitaire selon le statut socioéconomique pourraient s'expliquer par : a) le recours différencié des ménages pauvres et des ménages riches à l'enseignement privé, b) le fait que les ménages socialement défavorisés acquièrent moins de biens et services (matériels pédagogiques, cours complémentaires...) en relation avec la scolarisation des enfants, et c) le fait que les ménages Q1-2 sont ceux dont les dépenses s'allègent le plus dans un contexte de gratuité de l'école en général. Par exemple, pour les quatre pays où l'école primaire était gratuite au moment de l'enquête (le Cameroun, le Malawi, le Rwanda et la Tanzanie), la dépense unitaire au primaire pour les

ménages Q5 était jusqu'à huit fois l'équivalent de la dépense unitaire pour les ménages Q1-2. Dans les 11 autres pays, le ratio était d'un facteur de cinq.

La prise en compte jointe de la dépense unitaire par niveau d'enseignement d'une part, et des effectifs scolarisés d'autre part, permet de simuler, au niveau macroéconomique, l'ampleur des dépenses des ménages en éducation pour la scolarisation de leurs enfants à ces cycles. Cette reconstitution des dépenses des ménages selon leur affectation par niveau d'enseignement permet d'appréhender le poids relatif des ménages dans le financement national des différents cycles.

6. Une contribution substantielle à l'effort national d'éducation

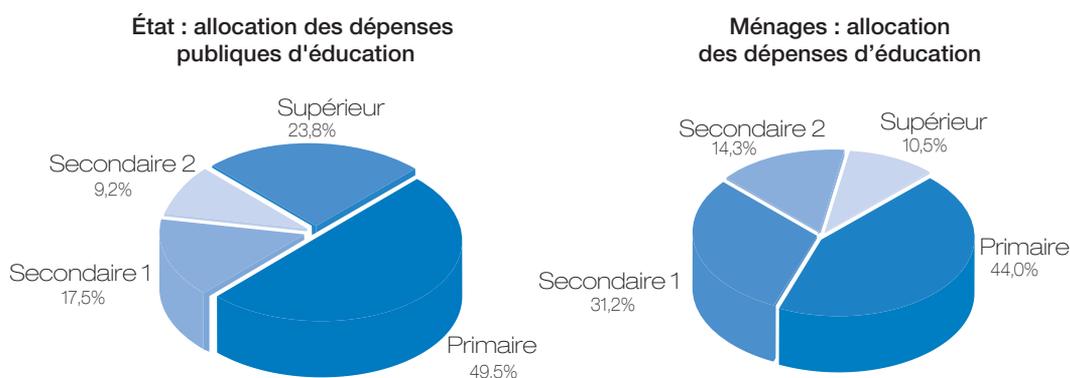
La reconstitution des dépenses éducatives des ménages par cycle d'enseignement permet d'analyser la répartition intra-sectorielle des dépenses éducatives des ménages. Celle-ci peut par ailleurs être comparée à celle de l'État présentée dans le Tableau 2 plus haut. Cependant, eu égard aux contraintes dans l'estimation des dépenses des ménages pour certains cycles (préscolaire, non-formel, alphabétisation, enseignement technique professionnel), un recalibrage des dépenses publiques d'éducation (sur les niveaux primaire, secondaire général et enseignement supérieur) est nécessaire en préalable à toute comparaison avec les dépenses éducatives des ménages.

Lecture comparative de l'allocation des ressources entre les cycles, par les ménages et l'État

Vu les différences dans les niveaux de dépenses unitaires ainsi que dans les effectifs scolarisés aux différents niveaux d'enseignement, l'ampleur des dépenses des ménages en éducation varie nécessairement d'un niveau à un autre. Il est estimé qu'en moyenne au niveau des 15 pays considérés, 45 % de l'ensemble des dépenses des ménages en éducation sont consacrées à l'enseignement primaire, 30 % au premier cycle du secondaire, 15 % au second cycle du secondaire et 11 % à l'enseignement supérieur¹⁵.

GRAPHIQUE 5 :

Allocation des dépenses d'éducation par cycle, État et ménages, moyenne pour 15 pays d'Afrique, 2004
Pour cent.



Source : Calcul des auteurs à partir de données d'enquêtes-ménages, du FMI et des RESEN des différents pays.

Note de lecture : L'enseignement primaire bénéficie de 50 % des dépenses publiques d'éducation en moyenne dans les 15 pays ciblés dans ce document ; dans ces pays, les ménages consacrent en moyenne 44 % de leurs dépenses d'éducation à la scolarisation de leurs enfants au niveau de l'enseignement primaire.

Note : Seules prises en compte sont les dépenses d'éducation (par l'État ou par les ménages) affectées aux enseignements primaire ; secondaire général (premier et second cycles) ; et supérieur. La répartition de ces dépenses est donc ajustée à 100 % par rapport aux ressources allouées à ces quatre cycles.

15. Cette tendance globale se décline différemment selon les pays, comme le montre le Tableau A6 en annexe.

Pour l'ensemble des ménages, l'enseignement primaire est la première destination des dépenses éducatives. L'allocation aux autres niveaux décroît avec chaque niveau supplémentaire de la pyramide éducative. La perspective selon les dépenses publiques d'éducation est quelque peu différente : si l'enseignement primaire demeure prioritaire, il n'en demeure pas moins que la part allouée au supérieur est sensiblement plus forte que celle allouée au secondaire général.

Comme le montre le Tableau A6 en annexe, l'allocation intra-sectorielle des dépenses éducatives des ménages varie d'un pays à un autre, tout comme l'allocation des ressources publiques. Au total, eu égard à la double différence : a) dans l'ampleur des ressources consacrées aux dépenses d'éducation, et b) dans leur allocation entre les différents cycles d'enseignement, le partage du

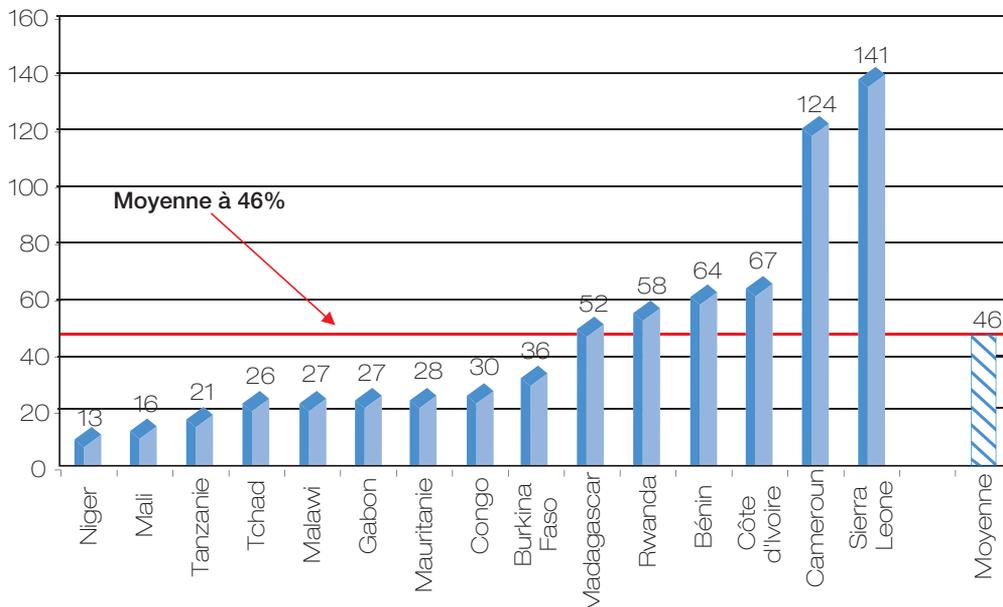
financement de l'éducation entre l'État et les ménages varie selon les niveaux d'enseignement.

Distribution comparative du financement de l'éducation par cycle d'enseignement

Le financement des ménages équivaut environ la moitié du financement public. Déjà au niveau global, en moyenne dans les 15 pays étudiés, les dépenses publiques d'éducation représentent 3,7 % du PIB, contre 1,7 % du PIB pour les dépenses éducatives des ménages. Autrement dit, les dépenses éducatives des ménages représentent l'équivalent de 46 % des dépenses publiques (voir Graphique 6). Ainsi donc, lorsque l'État alloue 100 dollars au secteur, les ménages investissent l'équivalent de 46 dollars supplémentaires, ce qui est substantiel.

GRAPHIQUE 6 :

Dépenses éducatives des ménages, 15 pays d'Afrique, estimations ajustées, 2004.
Pourcentage des dépenses publiques courantes d'éducation.



Source : Calcul des auteurs à partir de données d'enquêtes-ménages, du FMI et des RESEN des différents pays.
Note de lecture : En moyenne, pour chaque 100 dollars dépensés par un État, les ménages dépensent 46 dollars.

Dans certains pays comme le Cameroun ou la Sierra Leone, le financement des ménages est nettement supérieur à celui de l'État. Du moment où il est considéré que le niveau de priorité budgétaire publique pour l'éducation est assez fort dans ces deux pays (voir la Section 3 plus haut), il est raisonnable de conclure que dans ces deux pays, en particulier, la contribution des ménages à l'effort national d'éducation est considérable. Dans la plupart des autres pays, le financement des ménages représente tout au plus l'équivalent de 70 % des dépenses publiques d'éducation, mais avec une forte variabilité selon les pays.

Cette variabilité est à mettre en regard avec le degré de priorité budgétaire publique pour l'éducation dans les pays concernés : le financement des ménages et celui de l'État paraissent-ils complémentaires ou partiellement substituables ? Sur ces plans, trois catégories de pays semblent se distinguer :

- Six pays (le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, Madagascar, le Rwanda et la Sierra Leone) présentent à la fois un fort degré de priorité budgétaire publique pour l'éducation (au moins 20 % des dépenses courantes, hors dette) et un financement des ménages qui représente au moins 50 % du financement public. Le financement des ménages est donc considérable dans ces pays, et ne vient pas en substitution à un sous-financement de l'État.
- Pour quatre pays (le Burkina Faso, le Mali, le Niger et la Tanzanie), la priorité budgétaire publique est forte, et le financement des ménages représente moins de 50 %. L'État semble se substituer aux ménages du fait de leur sous-investissement relatif dans l'éducation.
- Les cinq pays restants (le Congo, le Gabon, le Malawi, la Mauritanie et le Tchad) sont probablement confrontés à un sous-financement global de l'éducation (faible priorité budgétaire pour l'éducation et sous-investissement relatif des ménages par rapport à l'État).

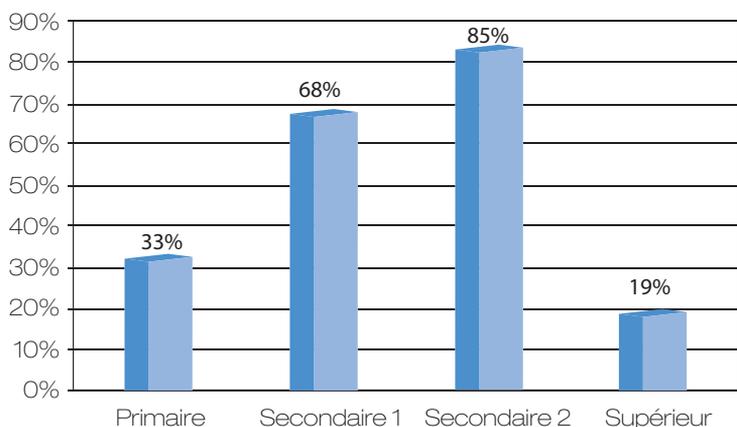
Cette vue d'ensemble permet d'avoir une vision globale du poids relatif de l'État et des ménages dans le financement national de l'éducation. Elle doit être affinée par une analyse de la répartition des financements par cycle d'enseignement.

La contribution financière des ménages à l'effort national d'éducation est très forte dans l'enseignement secondaire, mais très faible dans le supérieur. Au niveau de l'enseignement primaire, les dépenses éducatives des ménages représentent l'équivalent du tiers (33 %) des dépenses publiques d'éducation. Au premier cycle du secondaire, elles représentent l'équivalent de 68 % des dépenses publiques d'éducation. Le chiffre atteint le niveau record de 85 % au second cycle du secondaire, pour chuter à moins de 20 % au niveau de l'enseignement supérieur (voir le Graphique 7 ci-dessous).

Ainsi, en comparaison avec les dépenses publiques d'éducation, le financement des ménages pour l'enseignement supérieur est plus faible qu'au niveau de l'enseignement secondaire, ce qui est aussi le cas pour l'enseignement primaire. Cette tendance globale est valable pour la quasi-totalité des pays étudiés (voir le Tableau A7 en annexe). Au Rwanda, cependant, la contribution relative des ménages au financement de l'enseignement supérieur est plus élevée qu'au niveau de l'enseignement primaire, mais moindre qu'au niveau de l'enseignement secondaire. Le constat général est donc celui d'une forte rupture dans l'effort national de financement de l'éducation au niveau de l'enseignement supérieur, ce qui est préoccupant, à la fois pour des raisons d'équité et d'efficacité.

GRAPHIQUE 7 :

Dépenses éducatives des ménages, par cycle d'enseignement, moyenne pour 15 pays d'Afrique, 2004. Pourcentage des dépenses publiques courantes d'éducation.

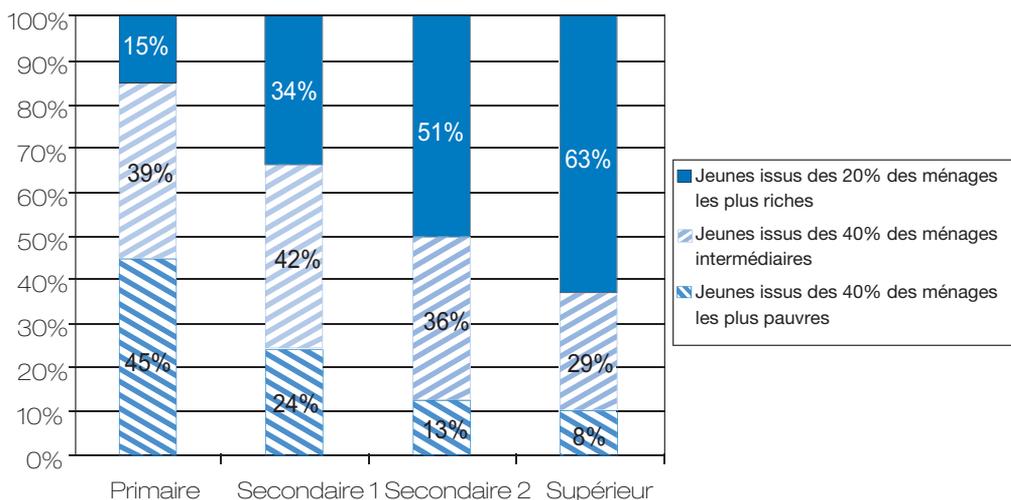


Source : Calcul des auteurs à partir de données d'enquêtes-ménages, du FMI et des RESEN des différents pays.

Pour des raisons d'équité d'abord, la représentativité des élèves issus des couches sociales les plus défavorisées décroît avec chaque niveau éducatif supplémentaire (voir le Graphique 8).

GRAPHIQUE 8 :

Répartition des élèves scolarisés par quintile de richesse des ménages et niveau d'enseignement, moyenne pour 15 pays d'Afrique, années d'enquête. Pour cent.



Source : Calcul des auteurs à partir de données d'enquêtes-ménages des différents pays.

A l'enseignement supérieur, plus de 60 % des étudiants sont issus de ménages Q5, alors que moins de 10 % des étudiants sont issus des ménages Q1-2 (45 % au primaire, 24 % au premier cycle du secondaire et 13 % au second cycle du secondaire). Cette tendance vaut pour l'ensemble des pays concernés, quoiqu'elle puisse être plus ou moins prononcée selon les pays (voir le Tableau A8 en annexe).

Ainsi, en contribuant de façon plus importante à l'effort national de financement de l'enseignement supérieur, l'État renforce davantage la sélectivité sociale qui prévaut dans les parcours scolaires. Il est possible que ceci soit particulièrement marqué dans certains pays où le financement de l'enseignement supérieur est disproportionné, vu l'ampleur des bourses (ou d'autres dépenses sociales non directement liées aux dépenses de formation).

En moyenne dans les pays où les données sont disponibles (11 des 15), les dépenses courantes de l'enseignement supérieur, hors bourses pour les étudiants à l'étranger, sont composées à près de 33 % de bourses et d'autres aides sociales pour les étudiants effectuant leurs études localement. L'objectif d'équité renvoie donc à la fois au questionnement sur l'ampleur des bourses (quel plafond est raisonnable ?) et sur les mécanismes de ciblage pour rationaliser leur octroi aux étudiants (quels critères objectifs, académiques ou socioéconomiques,

sont utilisés ?). Ce questionnement renvoie lui-même à des réponses diverses et contextuelles, qui doivent être adaptées à chaque pays.

Il faut donc approfondir la réflexion au niveau de chaque pays, pour bien comprendre les mécanismes de financement et d'allocation fonctionnelle des ressources publiques en faveur de l'enseignement supérieur. L'expérience internationale suggère qu'il existe des marges de manœuvre pour améliorer le partage du financement entre l'État et les ménages, et que celui-ci doit refléter l'état du dialogue entre les différents acteurs du système éducatif.

Au plan de l'efficacité, la rentabilité individuelle des études croît avec le niveau d'éducation (Schultz, 2004 ; Kuepie et al., 2006 ; Coclough et al., 2009). Autrement dit, le retour sur investissement dans les études est plus fort pour les diplômés du supérieur que pour ceux du secondaire. Il est également plus fort pour les diplômés du secondaire que pour ceux du primaire. Ces résultats suggèrent que l'effort relatif des ménages pour le financement de l'éducation devrait augmenter avec le niveau d'éducation, avec un effort minimal au niveau de l'enseignement primaire et maximal au niveau de l'enseignement supérieur. Or paradoxalement, l'effort relatif des ménages est minimal au niveau de l'enseignement supérieur.

7. Conclusion et perspectives

Ce travail donne une vision élargie des dépenses nationales d'éducation dans une quinzaine de pays d'Afrique, en soulignant que la contribution des ménages est substantielle, avec un investissement qui représente, en termes de dollars équivalents, près de la moitié des dépenses publiques d'éducation. L'analyse confirme le caractère nécessaire du bien éducation, dont le poids dans le budget des ménages varie sans lien étroit avec le niveau de développement économique des pays. Aussi, l'effort budgétaire consenti par les ménages pauvres pour la scolarisation de leurs enfants est loin d'être négligeable, en comparaison avec l'effort consenti par les ménages les plus riches.

On observe par ailleurs que la composition des dépenses éducatives des ménages varie selon le niveau d'enseignement : les frais scolaires sont plutôt majoritaires dans le second cycle du secondaire et l'enseignement supérieur. Mais au primaire et au premier cycle du secondaire, la variété des situations nationales semble la règle.

Ceci tient à une combinaison de facteurs relatifs au type d'établissement fréquenté et au profil socioéconomique des ménages. Ainsi les frais de scolarité sont très souvent prépondérants dans les dépenses éducatives des ménages riches, et les fournitures scolaires dans celles des ménages pauvres. Les frais de scolarité sont pour leur part très souvent majoritaires dans le privé, et les dépenses en matériels et fournitures scolaires dans le public.

Il existe cependant quelques exceptions à ces schémas globaux. En Côte d'Ivoire par exemple, au niveau de l'enseignement primaire, les dépenses en matériels et fournitures scolaires sont majoritaires chez les ménages riches. De même, à Madagascar, au niveau de l'enseignement supérieur public, ce sont plutôt les frais scolaires qui sont majoritaires. Ces exemples montrent clairement que les leviers de politique publique les plus efficaces pour l'allègement ou la stimulation des dépenses éducatives des ménages ne sont pas nécessairement les

mêmes quel que soit le niveau d'enseignement. Un discours générique fondé sur une analyse de l'ensemble des dépenses éducatives des ménages serait donc inadéquat sans différenciation selon le niveau voire le type d'enseignement.

En outre, comme prévu, la dépense éducative moyenne par élève croît avec le niveau d'enseignement, est plus forte chez les ménages riches et plus forte dans le privé. Toutefois, la cherté relative du privé est très forte au niveau du primaire. Il semble donc que dans un contexte où l'offre publique est prépondérante, voire gratuite, le recours à l'offre privée relève d'un comportement de prestige et/ou d'un choix de qualité très coûteux. Au niveau de l'enseignement supérieur, la cherté relative du privé traduirait avant tout un sous-financement des ménages dans le public.

Enfin, du fait de la double différence dans l'ampleur des ressources consacrées à l'éducation et dans leur allocation entre les différents cycles d'enseignement, le partage du financement de l'éducation entre l'État et les ménages varie selon les niveaux d'enseignement. Ainsi, pour chaque 100 dollars dépensés par l'État au niveau de l'enseignement primaire, les ménages dépensent en moyenne 33 dollars supplémentaires. Ce montant augmente fortement, à 68 dollars au premier cycle du secondaire, puis à 85 dollars au second cycle, avant de chuter drastiquement à 19 dollars à l'enseignement supérieur, soit bien moins qu'au primaire.

Cette forte rupture dans l'effort national de financement de l'éducation au niveau de l'enseignement supérieur pose un problème d'équité et d'efficacité. D'équité, puisque la représentativité des élèves issus des couches sociales les plus défavorisées est décroissante dans la pyramide éducative. À l'enseignement supérieur, plus de 60 % des étudiants sont donc issus de ménages Q5, alors que moins de 10 % des étudiants sont issus des ménages Q1-2. D'efficacité, puisque la rentabilité individuelle des études croît avec le niveau

d'éducation, ce qui suggère que l'effort relatif de financement des ménages devrait croître également. C'est paradoxalement au niveau de l'enseignement supérieur que cet effort est minimal.

Si cette structure de financement devrait se maintenir avec l'expansion des systèmes éducatifs des pays concernés, elle poserait évidemment le problème de l'accès des plus défavorisés aux cycles éducatifs supérieurs. Pour concilier efficacité et équité, cette expansion devrait s'accompagner nécessairement de mécanismes incitatifs à un investissement conséquent des ménages dans l'enseignement supérieur (comme c'est le cas des pays ayant progressivement remplacé les bourses très généreuses et mal ciblées par des systèmes de prêts conditionnels) et une politique plus active en matière de redistribution collective favorisant l'accès des plus pauvres aux niveaux supérieurs, selon leur capacité.

Ces politiques de redistribution devront être construites en tenant compte des marges de manœuvre en matière de :

- a) l'augmentation du financement public de l'éducation, et d'amélioration de l'allocation intra-sectorielle et de son utilisation, et
- b) de l'augmentation potentielle de l'investissement des ménages dans le système éducatif.

Dans certains pays (le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, Madagascar, le Rwanda et la Sierra Leone), le financement des ménages est déjà considérable et ne vient pas en substitution à un sous-financement de l'État. Ces pays pourraient s'orienter vers une réallocation intra-sectorielle de leurs ressources publiques d'éducation, en vue d'accroître la part attribuée à l'enseignement de base.

Dans un autre groupe de pays (le Burkina Faso, le Mali, le Niger et la Tanzanie), l'État semble se substituer aux ménages du fait de leur sous-investissement relatif dans l'éducation. Il y existe donc des marges d'accroissement du financement des ménages. Ces pays pourraient par

ailleurs réfléchir à des mécanismes incitatifs à un accroissement majeur des dépenses des ménages au niveau de l'enseignement supérieur.

Un dernier groupe de pays (le Congo, le Gabon, le Malawi, la Mauritanie et le Tchad) est confronté à un sous-financement global de l'éducation, aussi bien par l'État que par les ménages. Les arguments pour accroître le degré de priorité budgétaire pour l'éducation et inciter les ménages à investir davantage dans l'éducation, notamment dans l'enseignement supérieur, sont donc insuffisants. L'accroissement du niveau de priorité budgétaire pourrait également s'accompagner d'une modification de l'allocation des ressources entre les différents cycles d'enseignement.

Ces pistes de politiques éducatives, pour pertinentes qu'elles puissent être, doivent être adaptées à la situation de chaque pays. Un travail analytique complémentaire sera nécessaire pour baliser l'ensemble des options possibles. Il conviendrait en premier lieu d'explorer dans quelles mesures l'effort relatif des ménages peut être allégé dans les niveaux scolaires inférieurs (le primaire et le secondaire) et augmenté dans l'enseignement supérieur. Il serait à cet égard nécessaire d'estimer à la fois : a) la contribution financière minimale espérée des ménages aux niveaux inférieurs de la pyramide scolaire, ainsi que b) la contribution maximale qu'il est raisonnable d'attendre d'eux aux niveaux scolaires les plus élevés, tout en garantissant aux plus pauvres de meilleures chances d'atteindre ces niveaux (par exemple par la mise en place de fonds de soutien en partie alimentés par la hausse des dépenses des ménages dans les niveaux scolaires élevés).

Ceci constitue sans doute une piste de recherche prometteuse pour instruire des politiques de cofinancement public-privé de l'éducation, qui seraient à la fois plus efficaces et plus équitables.

Annexes:

TABLEAU 1 : Enquêtes utilisées

TABLEAU 2 : Décomposition des dépenses d'éducation des ménages en principaux postes de dépenses, 15 pays d'Afrique

TABLEAU 3 : Dépense unitaire des ménages en éducation par cycle d'enseignement et type d'établissement, années d'enquête

TABLEAU 4 : Proportion du privé, simulée afin que la dépense unitaire moyenne soit une moyenne pondérée des dépenses unitaires publique et privée; comparaison avec la proportion d'élèves dans le privé selon les données administratives

TABLEAU 5 : Dépense unitaire d'éducation par niveau d'enseignement et selon le quintile de pauvreté, années d'enquête

TABLEAU 6 : Allocation des dépenses éducatives des ménages par cycle d'enseignement, actualisation à l'année 2004

TABLEAU 7 : Dépenses éducatives des ménages, par cycle d'enseignement, ajustées à l'année 2004

TABLEAU 8 : Répartition des enfants scolarisés par pays selon le quintile de richesse des ménages aux différents niveaux d'études, 15 pays d'Afrique, années d'enquête

TABLEAU A1 : Enquêtes utilisées.

	Pays	Enquête	Année
1	Bénin	Questionnaire unifiée des indicateurs de base du bien-être (QUIBB)	2003
2	Burkina Faso	Questionnaire des indicateurs de base du bien-être (QUIBB)	2007
3	Cameroun	Enquête Camerounaise auprès des ménages (ECAM I)	2001
4	Congo	Enquête Congolaise auprès des ménages (ECOM)	2005
5	Côte d'Ivoire	Enquête du niveau de vie des ménages (ENVM)	2002
6	Gabon	Enquête Gabonaise pour l'évaluation et le suivi de la pauvreté	2005
7	Madagascar	Enquête auprès des ménages (EAM)	2001
8	Malawi	Enquête intégrée auprès des ménages (Integrated Household Survey)	2004
9	Mali	Enquête légère intégrée auprès des ménages (ELIM)	2006
10	Mauritanie	Enquête de référence sur l'analphabétisme en Mauritanie (ERAM)	2008
11	Niger	Enquête Nigérienne sur les conditions de vie	2005
12	Rwanda	Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages (EICM)	2005
13	Sierra Leone	Enquête intégrée auprès des ménages du Sierra Leone (Sierra Leone Integrated Household Survey - SLIHS)	2003
14	Tanzanie	Enquête du budget des ménages (Household Budget Survey - HBS)	2007
15	Tchad	Enquête sur la consommation du système informel au Tchad (ECOSIT2)	2001

TABLEAU A2 : Décomposition des dépenses d'éducation des ménages en principaux postes de dépenses, 15 pays d'Afrique.

	Frais scolaires	Matériels et fournitures	Autres dépenses
Bénin (2003)	Frais de scolarité (h1a) ; Cotisations et construction (h1e).	Livres et fournitures (h1b) ; Uniformes scolaires (h1c).	Frais de transport (h1d) ; autres dépenses (h1f).
Burkina Faso (2003)	Frais de scolarité (J11/J21) ; Cotisations des parents d'élèves (J15/J25) ; Autres contributions scolaires (J16/J26).	Livres et fournitures (J12/J22) ; Uniformes scolaires (J13/J23).	Frais de transport (J14/J24).
Côte d'Ivoire (2002)	Droits d'inscription (Q63) ; Autres droits d'inscription (Q64) ; Scolarité (Q65) ; Contribution APE (Q72) ; Autres dépenses non ventilées (Q74).	Livres scolaires (Q66) ; Frais d'uniformes et de tenue de sport (Q68) ; Autres fournitures scolaires (Q67).	Transport (Q69) ; Nourriture, cantines, ... (Q70) ; Répétiteur, maître de maison (Q73).
Gabon (2005)	Frais de scolarité (maternelle, primaire, secondaire général, secondaire technique, supérieur) - voir QRD, page 19, section M.	Livres scolaires, uniformes scolaires, cahiers, sacs et cartables, imperméables, rames de papiers, classeurs et feuilles de classeurs, autres fournitures - voir QRD, page 19, section M.	Frais de répétition - voir QRD, page 19, section M.
Madagascar (2001)	Droits de scolarité (Q27) ; Cotisations FRAM (Q28a) ; Frais d'assurance-(Q28b) ; Frais de scolarité/écologie (Q29) ; Autres dépenses (Q37).	Uniformes scolaires (Q30) ; Linges de sport (Q31) ; Livres (Q32) ; Fournitures scolaires (Q33).	Transport pour école (Q34) ; Nourriture (Q35) ; Pension (Q36).
Mali (2006)	Frais de scolarité (maternelle, primaire, secondaire général, secondaire technique, supérieur) voir QRD, page 26, section M.	Livres scolaires, uniformes scolaires, autres fournitures - voir QRD, page 26, section M.	Frais de répétition-voir QRD, page 26, section M.
Mauritanie (2008)	Frais de scolarité (J1-1.1) ; Cotisations des parents d'élèves (J1-1.3).	Livres et fournitures scolaires (J1-1.2).	Autres contributions scolaires non spécifiées (J1-1.4).
Niger (2005)	Frais de scolarité ; Cotisation APE ; Frais de dessous de table ; Cotisation pour construction ; Autres dépenses.	Livres et fournitures scolaires ; Uniformes scolaires.	Transport scolaire.
Malawi (2004)	Frais scolaires (C30A) ; Frais de direction (C30D) ; Contribution pour construction et maintenance (C30E) ; Cotisation APE (C30F).	Frais d'uniformes scolaires (C30C) ; Frais de matériels et fournitures (C30B).	Autres dépenses d'éducation (C30G).
Rwanda (2005)	Frais d'inscription et de scolarité (S2AQ10A) ; Cotisation des parents d'élèves (S2AQ10B) ; Autres frais scolaires (S2AQ10G).	Uniformes et autres tenues de sport (S2AQ10C) ; Livres et fournitures scolaires (S2AQ10D).	Transport scolaire (S2AQ10E) ; Cantines scolaires et pensions (S2AQ10F).
Sierra Leone (2003)	Frais de scolarité (s2aq6) ; Frais de CTA (s2aq7) ; Frais extra-curriculaires (s2aq12) ; Autres frais (s2aq13).	Uniformes (s2aq9) ; Livres (s2aq9).	Transport (s2aq10) ; Nourriture (s2aq11).
Tanzanie (2007)	Frais de scolarité ; Autres dépenses ; Dépenses APE.	Livres et fournitures scolaires ; Uniformes ; Sacs.	Dépenses de répétiteur ; Nourriture, cantine.

Source : Dépouillement des questionnaires et données d'enquêtes-ménages.

Note : Le nom des variables concernées est donnée entre parenthèses, tels que reportés dans les questionnaires pays. CTA = Community Teachers Association (Association des enseignants communautaires).

TABLEAU A3 : Dépense unitaire des ménages en éducation par cycle d'enseignement et type d'établissement, années d'enquête. Pourcentage du PIB par tête.

		Primaire			Secondaire 1			Secondaire 2			Supérieur		
		Public	Privé	Moyenne	Public	Privé	Moyenne	Public	Privé	Moyenne	Public	Privé	Moyenne
Bénin	2003	4,0	25,1	5,6	15,0	54,3	22,2	p.c.	p.c.	60,0	38,2	107,3	55,4
Burkina Faso	2003	2,8	21,7	4,5	11,1	46,6	24,0	p.c.	p.c.	38,6	37,1	195,2	58,0
Cameroun	2001	2,3	8,6	3,6	15,7	31,1	19,8	22,5	44,5	28,4	31,3	90,8	39,0
Congo	2005	p.c.	p.c.	0,7	0,9	7,7	2,7	p.c.	p.c.	3,7	p.c.	p.c.	6,2
Côte d'Ivoire	2002	4,2	16,9	5,6	12,4	35,6	19,7	18,3	55,5	32,0	p.c.	p.c.	40,9
Gabon	2005	p.c.	p.c.	0,7	1,5	4,3	2,3	2,4	5,8	3,4	1,7	6,0	2,5
Madagascar	2001	14,5	67,5	25,9	p.c.	p.c.	62,1	p.c.	p.c.	107,5	p.c.	p.c.	246,0
Mali	2006	p.c.	p.c.	2,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	10,6	43,4	15,2
Mauritanie	2008	2,6	12,7	3,5	4,1	24,9	7,5	4,0	27,7	10,3	9,8	134,2	19,7
Niger	2005	1,2	39,5	1,9	3,9	63,2	10,5	p.c.	p.c.	33,5	34,9	151,5	60,3
Tchad	2001	n.d.	n.d.	1,8	n.d.	n.d.	7,5	n.d.	n.d.	9,3	n.d.	n.d.	29,3
Malawi	2004	n.d.	n.d.	2,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	108,5
Rwanda	2005	2,4	25,7	3,3	39,2	55,3	44,9	56,2	75,2	65,8	109,3	190,7	151,9
Sierra Leone	2003	n.d.	n.d.	8,5	n.d.	n.d.	41,7	n.d.	n.d.	75,1	n.d.	n.d.	83,2
Tanzanie	2007	n.d.	n.d.	1,5	n.d.	n.d.	17,5	n.d.	n.d.	57,6	n.d.	n.d.	73,1
Moyenne		4,3	27,2	4,8	11,5	35,9	18,8	20,7	41,8	40,4	34,1	114,9	65,9

Source : Calcul des auteurs à partir de données d'enquêtes-ménages nationales, et des données du FMI.

Note : n.d. : distinction public/privé et/ou entre les deux cycles du secondaire impossible dans l'enquête de ménage. Noter tout de même que la dépense unitaire moyenne pour l'ensemble des deux cycles du secondaire est estimée à 4,3 % du PIB par tête au Mali et à 26,7 % du PIB par tête au Malawi ; p.c. : les dépenses unitaires partielles ne sont pas cohérentes avec la dépense unitaire moyenne.

TABLEAU A4 : Proportion du privé, simulée afin que la dépense unitaire moyenne soit une moyenne pondérée des dépenses unitaires publique et privée ; comparaison avec la proportion d'élèves dans le privé selon les données administratives. Pour cent.

		Primaire		Secondaire 1		Secondaire 2		Ensemble secondaire		Supérieur	
		P1	P2	P1	P2	P1	P2	P1	P2	P1	P2
Bénin	2003	7,6	5,5	18,4	14,4	55,4	16,2	28,7	14,7	24,9	27,5
Burkina Faso	2003	8,8	13,0	36,3	35,1	43,2	28,1	37,8	34,1	13,2	9,8
Cameroun	2001	21,0	27,0	26,8	29,0	26,7	29,0	n.d.	29,0	12,9	7,6
Congo	2005	13,0	27,7	26,5	32,3	30,2	21,1	28,0	30,4	41,7	12,2
Côte d'Ivoire	2002	10,8	11,4	31,5	38,7	36,7	42,0	n.d.	39,6	14,5	32,3
Gabon	2005	20,1	31,0	26,4	30,9	29,2	27,3	n.d.	29,9	19,3	13,2
Madagascar	2001	21,5	21,6	35,3	44,7	33,3	48,9	34,8	45,4	18,4	8,2
Mali	2006	8,1	20,6	n.d.	15,8	n.d.	46,9	11,8	21,3	14,1	11,9
Mauritanie	2008	9,3	9,7	16,2	21,1	26,5	26,1	n.d.	22,7	7,9	2,3
Niger	2005	1,8	4,1	11,1	8,6	25,0	16,6	13,7	9,7	21,8	21,2
Tchad	2001	n.d.	29,5	n.d.	12,9	n.d.	13,5	n.d.	13,0	n.d.	13,4
Malawi	2004	n.d.	0,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	23,5	n.d.	n.d.
Rwanda	2005	3,8	1,0	35,3	36,7	50,5	49,8	n.d.	41,3	52,3	52,2
Sierra Leone	2003	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Tanzanie	2007	n.d.	1,0	n.d.	17,7	n.d.	37,4	n.d.	18,7	n.d.	32,0

Source : Calcul des auteurs à partir de données d'enquêtes nationales et données RESEN des différents pays.

Note : P1 est la proportion d'élèves dans le privé, qui assure l'égalité comptable suivant : dépense unitaire moyenne = α * dépense unitaire pour le public + $(1 - \alpha)$ * dépense unitaire pour le privé, avec $\alpha = 1 - P1$. P2 est la proportion d'élèves dans le privé, selon les données administratives. n.d. : distinction public/privé impossible dans l'enquête de ménage. Les cellules de fonds gris sont celles pour lesquelles l'écart absolu entre P1 et P2 est supérieur à 8 points de pourcentage.

TABLEAU A5 : Dépense unitaire d'éducation par niveau d'enseignement et selon le quintile de pauvreté, années d'enquête
Pourcentage du PIB par habitant.

		Primaire			Secondaire 1			Secondaire 2			Secondaire 1+2			Supérieur		
		Q1-2	Q3-4	Q5	Q1-2	Q3-4	Q5	Q1-2	Q3-4	Q5	Q1-2	Q3-4	Q5	Q1-2	Q3-4	Q5
Bénin	2003	4,0	7,2	18,6	10,9	24,7	42,6	16,6	58,2	89,9	n.d.	n.d.	n.d.	19,8	43,5	51,8
Burkina Faso	2003	2,8	5,3	14,7	14,4	19,2	39,7	11,0	19,7	56,2	n.d.	n.d.	n.d.	34,3		58,1
Cameroun	2001	2,6	6,2	21,4	11,7	19,5	36,2	14,2	20,2	44,5	n.d.	n.d.	n.d.	15,5	27,8	50,6
Congo	2005	0,3	0,9	2,3	0,8	1,8	4,2	0,9	1,7	3,9	n.d.	n.d.	n.d.	2,0		9,7
Côte d'Ivoire	2002	3,2	4,0	11,2	12,4	12,5	25,7	14,4	18,1	38,0	n.d.	n.d.	n.d.	15,4		47,2
Gabon	2005	0,7	1,4	2,5	1,7	2,5	5,5	2,4	3,1	5,4	n.d.	n.d.	n.d.	1,5		3,9
Madagascar	2001	2,0	5,4	19,1	4,9	10,7	18,4	9,0	16,3	24,8	n.d.	n.d.	n.d.	22,9		59,3
Mali	2006	1,2	2,0	7,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,5	2,2	4,1	2,6		18,1
Mauritanie	2008	2,5	3,0	6,2	3,6	5,9	11,3	4,6	6,9	12,7	n.d.	n.d.	n.d.	11,8		23,5
Niger	2005	0,9	1,1	5,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	4,3	9,0	16,5	3,3		63,1
Tchad	2001	1,4	1,7	3,1	5,4	7,1	8,5	5,3	6,3	10,5	n.d.	n.d.	n.d.	12,2		35,1
Malawi	2004	0,5	0,7	5,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	11,7	13,8	36,9	n.d.	n.d.	128,2
Rwanda	2005	1,6	2,0	11,1	40,6	35,9	55,5	50,6	57,1	74,0	n.d.	n.d.	n.d.	24,9		159,9
Sierra Leone	2003	5,0	7,0	19,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	21,1	35,5		66,8		72,5
Tanzanie	2007	0,9	1,8	6,2	7,4	12,2	28,9	15,5	30,1	67,5	n.d.	n.d.	n.d.	23,7		68,0
Moyenne		2,0	3,3	10,3	10,3	13,8	25,1	13,1	21,6	38,9	9,7	15,1	29,9	20,5		56,6

Source : Calcul des auteurs à partir de données d'enquêtes nationales et données RESEN des différents pays.

Note : Q1-2 = ménages classés parmi les 40 % les plus pauvres de la population ; Q3-4 = ménages classés parmi les 40 % de revenus intermédiaires ; Q5 = ménages classés parmi les 20 % les plus riches de la population. n.d. : données insuffisantes pour une estimation de la dépense unitaire.

TABLEAU A6 : Allocation des dépenses éducatives des ménages par cycle d'enseignement, actualisation à l'année 2004.

		Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	Supérieur
Bénin	2003	40	30	15	14
Burkina Faso	2003	40	40	10	10
Cameroun	2001	37	33	19	10
Congo	2005	37	44	13	7
Côte d'Ivoire	2002	37	30	18	15
Gabon	2005	40	33	20	7
Madagascar	2001	63	21	8	8
Mali	2006	64	26		10
Mauritanie	2008	60	18	11	10
Niger	2005	40	32	17	11
Tchad	2001	53	28	12	7
Malawi	2004	54	41		6
Rwanda	2005	28	29	23	19
Sierra Leone	2003	48	30	16	7
Tanzanie	2007	31	43	8	18
Moyenne		45	30	15	11

Source : Calcul des auteurs à partir de données d'enquêtes-ménages et du FMI.

Note : Seulement les dépenses d'éducation affectées aux enseignements primaire, premier et second cycle du secondaire général et supérieur sont pris en compte. La répartition de ces dépenses est donc ajustée à 100% par rapport aux ressources allouées à ces quatre cycles.

TABLEAU 7 : Dépenses éducatives des ménages, par cycle d'enseignement, ajustées à l'année 2004.
Pourcentage équivalent des dépenses publiques d'éducation.

	Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	Supérieur
Bénin	43	146	132	41
Burkina Faso	21	130	54	14
Cameroun	69	96	147	50
Congo	29	56	20	5
Côte d'Ivoire	37	74	79	31
Gabon	22	31	24	3
Madagascar	51	55	43	19
Mali	27	14*		9
Mauritanie	28	26	32	16
Niger	6	18	31	10
Tchad	23	24	23	8
Malawi	22	33*		4
Rwanda	34	102	195	43
Sierra Leone	78	141	235	24
Tanzanie	14	79*		14
Moyenne	33	68	85	19

Source : Calcul des auteurs à partir de données d'enquêtes-ménages, du FMI et des RESEN des différents pays.

Note : * chiffre pour l'ensemble des deux cycles du secondaire.

TABLEAU A8 : Répartition des enfants scolarisés par pays selon le quintile de richesse des ménages aux différents niveaux d'études, 15 pays d'Afrique, années d'enquête. Pour cent.

		Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	ETFP	Supérieur
Bénin 2003	Q1-2	54	39	25	5	10
	Q3-4	37	43	47	52	31
	Q5	10	18	28	43	59
	Total	100	100	100	100	100
Burkina Faso 2003	Q1-2	48	26	11	2	1
	Q3-4	40	45	45	30	23
	Q5	13	29	45	68	76
	Total	100	100	100	100	100
Cameroun 2001	Q1-2	61	42	25	38	18
	Q3-4	32	41	48	46	42
	Q5	7	16	28	15	40
	Total	100	100	100	100	100
Congo 2005	Q1-2	44	21	8	nd	3
	Q3-4	36	43	40	nd	41
	Q5	20	35	51	nd	56
	Total	100	100	100	nd	100
Côte d'Ivoire 2002	Q1-2	35	12	5	1	1
	Q3-4	39	33	24	13	19
	Q5	26	55	71	87	80
	Total	100	100	100	100	100
Gabon 2005	Q1-2	62	49	38	nd	26
	Q3-4	32	41	48	nd	51
	Q5	5	9	15	nd	23
	Total	100	100	100	nd	100
Madagascar 2001	Q1-2	50	15	4	nd	6
	Q3-4	39	52	32	nd	22
	Q5	11	33	65	nd	72
	Total	100	100	100	nd	100
Malawi 2004	Q1-2	32	11		0	5
	Q3-4	41	32		8	11
	Q5	26	57		92	85
	Total	100	100		100	100
Mali 2006	Q1-2	42	28	13	nd	12
	Q3-4	41	47	46	nd	38
	Q5	17	25	40	nd	50
	Total	100	100	100	nd	100
Mauritanie 2008	Q1-2	40	14	7	9	5
	Q3-4	37	38	32	33	28
	Q5	23	49	61	57	68
	Total	100	100	100	100	100

TABLEAU A8 : (suite)

Niger 2005	Q1-2	34	18	12	0	0
	Q3-4	46	32	24	12	12
	Q5	20	50	64	88	88
	Total	100	100	100	100	100
Rwanda 2005	Q1-2	35	13	12	20	1
	Q3-4	49	44	32	43	5
	Q5	16	43	56	37	94
	Total	100	100	100	100	100
Sierra Leone 2003	Q1-2	33	17	6	21	4
	Q3-4	41	31	21	12	10
	Q5	26	52	73	67	86
	Total	100	100	100	100	100
Tanzanie 2007	Q1-2	53	23	9	nd	6
	Q3-4	38	48	35	nd	15
	Q5	9	29	56	nd	78
	Total	100	100	100	nd	100
Tchad 2001	Q1-2	39	24	12	28	2
	Q3-4	42	43	42	34	34
	Q5	19	33	47	38	63
	Total	100	100	100	100	100

Source : Calculs des auteurs à partir des enquêtes de ménages listées en Table A1.

Bibliographie :

- ❑ Colclough, C., G. Kingdon et H-A. Patrinos. 2009. *The Pattern of Returns to Education and its Implications*. Research Consortium on Educational Outcomes & Poverty Policy Brief N°4, April.
- ❑ Kuepie, M., J-C. Nordmand et F. Roubaud. 2006. *Education and Labour Market Outcomes in Sub-Saharan West Africa*. DT/2006-16. Dial.
- ❑ ISU (Institut de Statistique de l'UNESCO). 2010. *Global Education Digest*. Montréal.
- ❑ INS (Institut national de la statistique). 2002. *Évolution de la pauvreté au Cameroun entre 1996 et 200*. p. 51. Yaoundé.
- ❑ Mingat, A., B. Ledoux et M. Rakotomalala. 2010. *L'enseignement post-primaire en Afrique subsaharienne : Viabilité financière des différentes options de développement*. Série développement humain de la région Afrique. Banque mondiale.
- ❑ PASEC (Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN). 2008. *Vers la scolarisation primaire en 2015 : Évaluation diagnostique de la qualité de l'enseignement primaire au Gabon*. Dakar.
- ❑ Pôle de Dakar. 2012. *Les dépenses des ménages en éducation : Appréhension et méthodes d'estimation appliquées à une quinzaine de pays d'Afrique*. UNESCO-BREDA. Dakar.
- ❑ Pôle de Dakar. 2007. *Éducation pour tous en Afrique : L'urgence de politiques sectorielles intégrées*. UNESCO-BREDA. Dakar.
- ❑ RESEN (Rapports d'État de Systèmes Éducatifs Nationaux) :
 - Banque mondiale et équipes nationales pays : Madagascar (2006), Sierra Leone (2004).
 - Pôle de Dakar, Banque mondiale et équipes nationales pays : Bénin (2006), Burkina Faso (2006), Cameroun (2002), Congo (2005), Côte d'Ivoire (2007), Mali (2008), Niger (2008), Tchad (2003), Malawi (2008), Rwanda (2008).
 - Pôle de Dakar, Agence Française de Développement et équipes nationales pays : Gabon (2008), Mauritanie (2008).
 - Pôle de Dakar et équipe nationale pays : Tanzanie (2009).
- ❑ Schultz, T. P. 2004. *Evidence of Returns to Schooling in Africa from Household Surveys : Monitoring and Restructuring the Market for Education*. Journal of African Economies, No. 13(2), pp. 95-148.

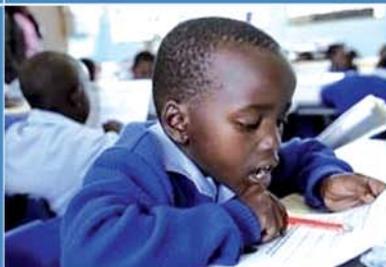


Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Bureau
à Dakar

Pôle de Dakar
ANALYSE SECTORIELLE EN EDUCATION

Bénin
Burkina Faso
Cameroun
Congo
Côte d'Ivoire
Gabon
Madagascar
Malawi
Mali
Mauritanie
Niger
Rwanda
Sierra Leone
Tanzanie
Tchad



Bureau
à Dakar

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Pôle de Dakar
ANALYSE SECTORIELLE EN EDUCATION

UNESCO-BREDA
12 avenue Léopold Sédar Senghor
Dakar - Sénégal

Tel : (+221) 33 849 59 79
Fax : (+221) 33 821 35 25
Web : www.poledakar.org